



Hangenbieten

Juillet 2021

le Mag



Dans ce numéro

LE MOT DU MAIRE

A LA UNE

- Le marché
- Vitaboucle
- Mise en place d'une Newsletter

LA VIE DE LA COMMUNE

- Fête de la musique
- Départ et Arrivée au Conseil Municipal
- Installation d'un portique !
- Nouveaux Équipements Urbains
- Travaux rue de la gare !
- Une nouveauté, c'est quoi ?
- La vie de la médiathèque
- Cimetière – Ajout de monument cinéraire
- Ramassez les déchets, du bon sens !

LES INTERVIEWS

- Interview de Danielle MEYER, Adjointe au Maire
- Interview de Antony Onnis, Conseiller Municipal
- Interview de Laurie MENARD, secrétaire de Mairie

LES ASSOCIATIONS

- Gymnastique et détente
- Zen Compagnie
- Club de la Vogesia Holtzheim -Section basket
- Temps Libre et Rencontre
- Tennis
- L'association de chasse de Hangenbieten au travail
- Krav Maga

LA VIE CULTUELLE

- Paroisse Saint Brice
- Ça bouge à la Paroisse protestante

L'ÉCHOS DES JEUNES

- Ecole maternelle
- Ecole élémentaire

BIEN ÊTRE ET SANTÉ

ÉTAT CIVIL

LES RECETTES DE DANIELLE MEYER

- Coupe Montaigu
- Punch à l'ananas

ÉVÈNEMENTS ET HUMOUR

- Messti
- Feu d'artifice musical
- Don du Sang

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

INFORMATIONS EMS

NUMÉROS PRATIQUES

1
2
2
4
4
5
5
8
9
10
11
11
13
17
17
19
19
19
20
21
21
21
22
23
23
23
24
26
26
27
27
27
28
30
30
32
32
32
34
34
35
35
36
40
41





Le mot du maire



Chères habitantes, chers habitants,

En fonction depuis mai 2020, cela fait un peu plus d'une année que notre équipe municipale œuvre pour améliorer votre quotidien à Hangenbieten.

Nous entamons notre deuxième année de mandat et nous sommes toujours contraints par les règles sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19. Cette contrainte ne nous a pas empêchés de nous projeter dans des défis et des projets pour l'avenir.

La navette : pour véhiculer gratuitement les personnes qui le souhaitent les mardis et samedis matin vers les villages voisins, ainsi que les jeudis après-midi pour véhiculer les personnes souhaitant se rendre au marché, la navette est à votre disposition et les bénévoles se font un plaisir de vous accompagner. La porte de la mairie reste ouverte pour accueillir de nouveaux bénévoles.

Le marché : nous sommes ravis que ce nouveau rendez-vous plaise aux habitants et aux commerçants. Il est agréable de vous rencontrer et de voir ce plaisir partagé ensemble.

La sécurité : avec mon équipe, nous faisons actuellement le point sur l'ensemble des installations communales accueillant du public, afin de sécuriser les lieux de vie, en commençant par l'aire de jeux des enfants et la salle socio-culturelle. Plusieurs travaux de mises aux normes ont été effectués, car nous ne pouvons lésiner avec la sécurité.

Sur ce point sécurité, je souhaite vous sensibiliser sur l'urgence d'être plus responsable au volant. Trop d'automobilistes d'Hangenbieten et d'ailleurs considèrent nos rues comme des pistes de rallyes. Le stationnement dans le village, et en particulier autour des écoles, est souvent anarchique.

Je ne vous cache pas que nous essayons de trouver des solutions techniques et pédagogiques pour réduire la vitesse ou freiner la fougue de certains. En espérant que le bon sens de chacun suffise... car la vie de nos enfants n'a pas de prix.

Le sport : nous avons, en relation avec le service des Sports de l'Eurométropole, élaboré un parcours appelé VITABOUCLE pour marcher ou courir sur 9.3 km dans et autour de Hangenbieten. Le conseil municipal a également validé l'installation future d'une aire d'agrès sportifs au niveau du parc botanique, en face du terrain de foot. Nous espérons que les jeunes et les moins jeunes utiliseront ce bel outil pour garder la forme !

Les festivités : nous avons souhaité redynamiser notre beau village. Après une première manifestation autour d'Halloween en version confinée, nous avons organisé une fête de la musique le 19 juin dernier. Nous espérons que les manifestations telles que le 14 juillet et le Messti se dérouleront dans de bonnes conditions sanitaires, pour le moral de tous. Nous préparons également le week-end autour d'Halloween version 2021 avec plusieurs animations programmées.

C'est avec fierté que je vois autour de l'équipe municipale, toute cette énergie de la part de bénévoles qui œuvrent sur plusieurs projets ou activités tels que le nettoyage de printemps, la confection de chalets pour les manifestations à venir... Merci à toutes et à tous.

Profitez pleinement de cet été que nous espérons moins pluvieux et moins confiné que le printemps.

Portez-vous bien et prenez soin de vous et de vos proches.

*Votre Maire,
Laurent ULRICH*



A la Une

Le marché



Ah, le marché de Hangen... Une petite révolution dans notre village !

Le 11 mars, jour de l'ouverture et de l'inauguration, grand nombre de villageois étaient sur pieds, et, au-delà de la curiosité, on ressentait un vrai plaisir chez la population à se rencontrer, à échanger et à découvrir une nouvelle « animation ». Villageois, élus, photographe... s'étaient mobilisés pour participer à l'évènement et immortaliser ces moments.

Et pour couronner le tableau, un superbe arc-en-ciel surplombait la place en guise de porte-bonheur !

Mais on peut affirmer que la densité de la fréquentation ne s'est pas arrêtée là !...

Pour avoir déjà fait « l'ouverture » à quelques reprises, je peux affirmer que exposants et acheteurs sont au rendez-vous chaque jeudi après-midi : dès 13h, il s'agit de mettre le courant en route, puisque, peu après, le vendeur de poulets allume sa rôtière. Les autres exposants investissent les lieux petit à petit et s'installent dans la bonne humeur et

dans un esprit d'entr'aide qui fait plaisir à voir !

Et c'est avec satisfaction qu'on voit arriver les premiers clients : certains viennent d'abord flâner et « prendre la température », d'autres passent directement aux choses sérieuses et, au fur et à mesure, n'hésitent pas à se mettre à la queue d'une file déjà bien longue.

Les étals sont bien achalandés et les vendeurs ne rechignent pas à vous donner des détails sur leurs marchandises : c'est ainsi que le boulanger est intarissable sur son pain bio et vous donne moult informations sur sa composition et sa cuisson, que le poissonnier vante la qualité de ses fumaisons, que le boucher vous précise la cuisson d'une viande



Traiteur

Saveurs & Délices

Organisateur de réception

7 allée de l'Europe - 67960 Entzheim - Tél. 03 88 59 97 03
www.saveursetdelices.fr - info@saveursetdelices.fr



ou que les vendeurs d'O Leck La Galette, qui associent l'Alsace à la Bretagne, vous apprennent quelques secrets sur la préparation de leurs galettes. Carole, la chocolatière qui réalise de sublimes créations sur commande, m'a confié qu'elle s'équipait au fur et à mesure et vient d'investir dans un petit réfrigérateur pour vendre également de petites douceurs... c'est ainsi que j'ai appris qu'elle était également pâtissière !

Le stand du traiteur chinois est littéralement pris d'assaut chaque jeudi : certains réservent à l'avance, ce qui est également le cas pour l'étal de Wendy, la vendeuse de paëlla, dernière arrivée de la troupe.

Les autres teneurs de stands comme Faustino avec ses huiles d'olives, Raphaël de la brasserie locale Les Poules, les bocaux de saison de Molsheim, le fromager de Turkheim, l'équipe de « la tête dans le bocal » ou Antonio POLGE qui s'approvisionne directement à Naples, ne sont pas en reste et vous parlent volontiers de leurs produits avec beaucoup de passion !

Même notre navette communale s'est mise au diapason et a troqué son créneau du jeudi matin contre celui de l'après-midi, de 15h à 19h : sur simple appel au 07 49 22 87 99, vous serez recherché pour faire vos courses et raccompagné chez vous par nos bénévoles toujours prêts à rendre service.

Donc... vous n'avez plus aucune excuse pour ne pas venir dévaliser les stands !

Toute cette effervescence laisse présager un bel avenir pour la pérennité de notre marché local auquel nous souhaitons, comme à un nouveau-né, une très longue vie !

**Horaires d'été du marché
jusque fin août :
de 16h à 20h**



Jacob

électricité générale



- **ÉLECTRICITÉ**
- **CHAUFFAGE**
- **POMPE À CHALEUR**
- **CLIMATISATION**
- **CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE**
- **VENTILATION DOUBLE-FLUX**



1 ALLÉE DES TILLEULS - 67980 HANGENBIETEN
03 90 29 69 66 - INFO@ELECTRICITEJACOB.FR
WWW.ELECTRICITEJACOB.FR





A la Une (ça continue)

Vitaboucle

Profitez de vos belles journées pour faire tout ou partie du VITABOUCLE de notre commune !

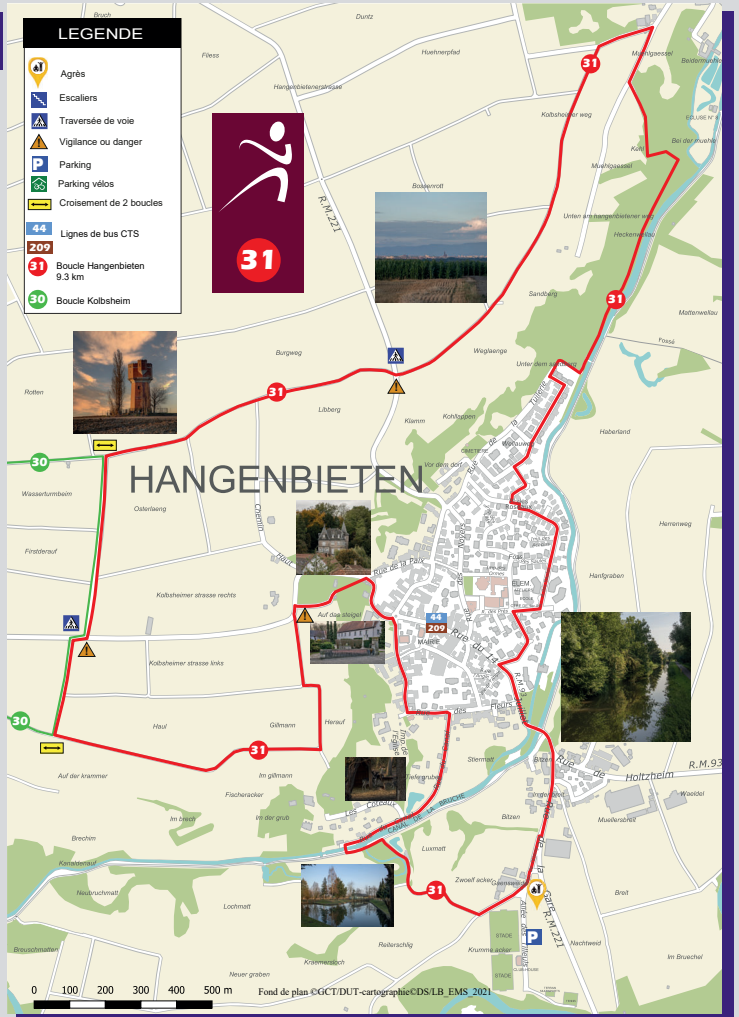
Et en plus vous préserverez votre santé !

Inauguré en avril 2015, le concept des Vitaboucle comportait 4 circuits pour 29 km de parcours balisés. Aujourd'hui, le dispositif comprend plus de 200 km de parcours répartis en 31 Vitaboucle ; à la fois sur le territoire de Strasbourg et sur certaines communes de l'Eurométropole.

La boucle peut se débiter à n'importe quel endroit de l'itinéraire et vous pouvez passer de boucle en boucle. Construisez votre parcours et adaptez son intensité en fonction de votre forme en choisissant une ou plusieurs mailles existantes. Vous pouvez également profiter des équipements et des aires d'agrès qui ponctuent le parcours.

A Hangenbieten, le parcours porte le numéro 31, fait plus de 9 Km et se parcourt à pied en marchant ou en courant selon vos aptitudes physiques ! Vous pourrez contempler de magnifiques points de vue dans les hauteurs ou faire une activité cardio sur nos futurs agrès espérés avant fin 2021 au parc botanique allée des Tilleuls.

Alors on y GO ?...



Mise en place d'une Newsletter

L'équipe municipale utilise depuis le mois d'avril un nouvel outil de communication : une newsletter ou lettre d'information numérique.

Une information mensuelle, envoyée sur l'adresse mail de votre choix vous permet de suivre toute l'actualité de notre commune.



Inscription à la newsletter

ICI



Ce service vous intéresse ?

- Abonnez-vous sur le site de la mairie : <https://hangenbieten.fr/>
- Et Renseignez votre adresse mail

N'hésitez pas à vous inscrire !



La vie de la commune

Fête de la musique

L'équipe municipale et la commission Vie Locale et Fêtes ont organisé à Hangenbieten, le 19 juin, la première édition de la Fête de la musique.

Réunie en octobre, la commission avait exprimé son envie d'organiser un évènement malgré la situation sanitaire difficile de l'automne.

« Si on n'organise rien il n'y aura rien. Tentons le coup au risque de devoir l'annuler. Si une amélioration sanitaire se prépare aux beaux jours, au moins, nous serons prêts. »

Le protocole sanitaire de l'édition 2021, sorti le 3 juin, indiquait une organisation qui serait plus complexe à mettre en place : configuration uniquement assise, couvre-feu à 23h et masque en extérieur.

La machine était donc lancée : concertations avec les associations du village, organisation de la commission et du conseil municipal, appel aux bénévoles. Toutes les forces vives de la commune ont accordé leurs instruments afin de proposer une magnifique partition le samedi 19 juin.

C'est sous un soleil de plomb et une température de 36°C avec un ressenti de 42°C que les préparatifs ont débuté vendredi 18 juin. Les élus et membres de la commission ont ainsi transformé la place de la rue des Églises en une place de fête.

Samedi, le GEM a ouvert cette première édition à 15h30 avec une très belle prestation. La chorale LINGOSPEL nous a ensuite régales avec une prestation très solaire. Puis nous avons pu écouter et apprécier Les Copains de la Bloos avec leurs magnifiques cuivres. La batterie fanfare était également présente pour accompagner nos apéritifs et nous mettre en appétit. M Soul, le canadien nous a fait bouger (sur nos bancs), son titre, très participatif du « Guidiup ! » restera certainement dans nos mémoires. Puis, Pierre Schott nous a fait le plaisir de partager une performance avec sa guitare en nous contant des histoires d'eau, de forêt et d'animal sauvage. Pour finir, le DJ Chris Philippe a enflammé la place avant de devoir clore cette édition, couvre-feu obligé à 23h.

Quel plaisir d'avoir partagé ce moment avec vous tous !



TAXI MEYER Christian



06 75 13 40 87

6, chemin du Muhlwasser - 67980 HANGENBIETEN

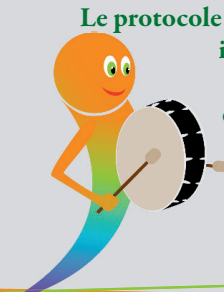
n° Siret : 380 181 255 00015 convention CPAM

Nous adressons nos remerciements à la commission, aux bénévoles, aux associations qui ont fait de cette édition un moment de joie dans notre commune.

Bravo aussi, à vous tous, présents à cette fête de la musique.

Le protocole sanitaire qu'on nous avait imposé pour permettre à cet évènement de voir le jour a été respecté par tous.

Un grand merci à vous tous !





Fête de la musique (la suite)





A l'année prochaine !





La vie de la commune (ça continue)

Départ et Arrivée au Conseil Municipal



Marie Balzer Weber
CCAS

Mme Marie Weber Balzer a quitté ses fonctions de Conseillère Municipale cet hiver en raison d'un déménagement dans une autre commune.

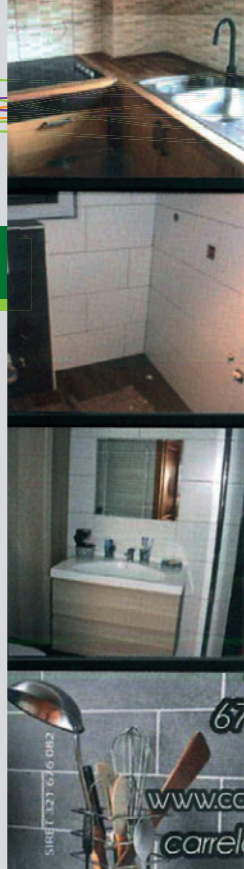
L'ensemble de l'équipe remercie chaleureusement Mme Balzer pour sa participation active au sein de l'équipe municipale. Nous lui souhaitons une excellente continuation !

Nous accueillons, dans le cadre de son remplacement au Conseil Municipal, Mme Catherine Fleury. Membre de la « Team Communication », elle est active au CCAS et dans les commissions Nature et Environnement, Sports et Jeunesse et dans le réseau d'élu(e)s de l'Eurométropole. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans ses nouvelles fonctions d'élu(e).



Catherine Fleury
CCAS

Enfin, Mme Elisabeth Abler a rejoint l'équipe des élus en juin. Elle remplace Monsieur André Bieth, suivante dans l'ordre de la liste « Dynamisme et Expérience » en application du règlement intérieur du conseil municipal pour motif d'absence non-excusee lors de cinq réunions consécutives du conseil. Nous souhaitons, à Madame Elisabeth Abler, une excellente intégration dans l'équipe et beaucoup de bonheur dans ses fonctions d'élu(e).



CARRELAGE
GRANIT
MARBRE



Spizzo
sarl

4, Impasse des Ormes
67980 HANGENBIETEN

Tél 03 88 96 13 74

www.carrelage-spizzo-dsace.fr

carrelage.spizzo@gmail.com



Elisabeth Abler



03.88.59.56.57

Le partenaire de vos déplacements

LOCATION DE VEHICULES

Véhicules de tourisme

Véhicules utilitaires

Frigorifiques

Mini-bus

Véhicules prestige



03.88.96.10.80

Entretien et maintenance toutes marques

Carrosserie agréée assurances

Vente véhicules neufs et occasions

Possibilité de financement

www.mellocation.fr

www.garagemaylaender.fr

ZA Les Châteaux - 5 rue des Forgerons

67980 HANGENBIETEN

reservation@mellocation.com

garage@maylaender.fr





Installation d'un portique !

La municipalité d'Hangenbieten étant soucieuse de la qualité de son environnement et de la propreté de son ban communal, nous effectuons régulièrement des inspections sur notre territoire.

A notre grand regret, nous avons pu constater que des personnes ou des sociétés indélicates n'hésitaient pas à se débarrasser de leurs encombrants et déchets en pleine nature et surtout dans les parcelles et bois entre la rive gauche de la Bruche et le canal, les services de l'intercommunalité ont dû intervenir plusieurs fois pour faire procéder à leur enlèvement.

Afin de parer à ces incivilités, l'équipe municipale a décidé de faire poser un portique Chemin de l'Étang, pour empêcher les véhicules de plus de 2m d'accéder à ce secteur ; bien entendu



les exploitants des parcelles se verront remettre les clés de cette barrière : ils s'assureront ainsi qu'elle soit refermée.

Nous avons confié la fabrication et la pose de ce dispositif à des sociétés locales qui ont fait preuve de professionnalisme pour répondre à nos besoins dans les délais et le budget prévus et nous les remercions pour leurs efforts.

Nettoyage de Printemps du 15 mai 2021

La commission Nature et Environnement et l'équipe municipale ont organisé le premier Nettoyage de Printemps le samedi 15 mai.

Malgré des prévisions météo pluvieuses et une fraîcheur peu habituelle pour le mois de mai, 45 personnes se sont inscrites et étaient présentes à cet événement.

Six zones de nettoyage délimitant le ban communal ont ainsi été proposées aux différents groupes (secteurs du canal, aux sorties du village, en passant par la Bruche, le long de la voie ferrée et derrière la zone de la rue des Charrons). Équipés de chasubles, de gants de protection, de sacs poubelles et de ramasse-déchets, nos vaillants volontaires sont passés à l'action.



Certains sont venus en famille, comme Lucas, 6 ans, accompagné de ses parents, avec l'objectif ambitieux de « sauver la planète » !

Vincent et son équipe étaient en mission dans les herbes hautes et ont le plus souvent œuvré dans la boue.

L'équipe de Natacha, qui se situait dans le secteur de la rue de la Bruche, n'était pas en reste : « quand on commence à regarder, on ne voit plus que les déchets, c'est sans fin par ici, on a du mal à s'arrêter ».

France, accompagnée de sa mère se sont concentrées sur le secteur entre Holtzheim et Hangenbieten et nous ont relaté leur expérience : « un désastre, beaucoup de déchets sans doute liés aux entreprises, on en a trouvé presque tous les 2 mètres, c'était à pleurer ! ».

Antony et Matéo, père et fils, ont utilisé le tracteur et la remorque familiale pour ramasser les sachets pleins aux 4 coins du village afin de les rassembler dans la cour de la Mairie.

Roger et Monique habitués par le passé à participer aux journées de nettoyage organisées par l'APP (l'association de pêche) ont exprimé leur reconnaissance lorsqu'ils ont su que la commune reprenait cette initiative.

La navette communale a également contribué à cette matinée de nettoyage. En effet, l'équipe de bénévoles composée de Danielle et Carine, a ainsi ramené nos supers héros les plus éloignés du village avant l'arrivée de la pluie, afin de profiter d'une petite collation, dans la cour de la mairie et dans le respect des gestes barrières.

Cette action, à la fois ludique et écologique, nous a permis, tout en découvrant encore mieux notre commune, de se retrouver pour partager un moment de convivialité consacré à la collecte de nombreux déchets abandonnés aux abords des structures municipales, des sites à préserver et de lieux de promenade.



Un grand merci à tous pour votre active participation et votre bonne humeur !



La vie de la commune (ça continue)

La Navette !

La Navette est un service qui peut être utilisé par tout le monde, avec ou sans réservation préalable. Elle peut vous emmener au Leclerc, à la banque ou à la pharmacie à Holtzheim, au Match à Achenheim ou ailleurs dans le secteur. Il suffit de demander !

La navette est également disponible, le jeudi après-midi, pour vous proposer de vous déposer à domicile avec votre cabas de courses du marché.

N'hésitez pas ! Notre équipe de bénévoles prend plaisir à rendre service.

Voici ses jours et horaires de circulation :

- o Mardi de 9h à 11h
- o Jeudi de 15h à 19h,
- o Samedi de 9h à 11h



Les utilisateurs en parlent mieux que nous !

« Les bénévoles étaient très serviables et sympathiques. Malgré le monde à la pharmacie, ils m'ont attendus et étaient patients. C'est un service très pratique et une très bonne idée venant de la municipalité »

Mme Grimm Elisabeth



« La navette permet de maintenir mon autonomie. C'est une belle initiative ! »

Mme Rieg Ginett

« C'est vraiment très pratique, je l'utilise lorsque ma fille ne peut pas me véhiculer »

Mme Belvier Dorine



« La navette c'est pratique, je l'utilise régulièrement »

Mr Schaeffer Gilbert



En rotation toutes les 30 minutes, la Navette dessert 4 points de ramassage : le parking de la Mairie, le parking du Hall des Sports, la place des Roseaux et le parking rue de la Gare.

Pour réserver votre trajet et votre horaire, contactez la mairie au 03.88.96.01.27 ou le 07.49.22.87.99 les jours de circulation.

Nouveaux Équipements Urbains

Dans le cadre du nouveau marché passé par l'Eurométropole de Strasbourg avec la société JC Decaux, la commune de Hangenbieten bénéficie d'un renouvellement d'une partie de son mobilier urbain :

- o Un journal électronique d'informations doté de nouvelles fonctionnalités a déjà été mis en place entre la rue du 14 juillet et la rue Woerth.
- o Des abribus aux normes Eurométropole sont installés rue de Holtzheim et rue du 14 juillet.
- o Le nouvel abribus installé rue du 14 juillet sera équipé d'une pompe à vélo et d'un port USB pour la recharge des téléphones portables et des tablettes.





Travaux rue de la gare !

Du 12 avril au 17 mai, l'EMS a entrepris, rue de la Gare, la pose de canalisations pour raccorder au réseau d'assainissement collectif les habitations situées entre la voie de chemin de fer et la rue des Charrons, opération prévue de longue date dont la réalisation a été confiée à la société de travaux publics Lingenheld.

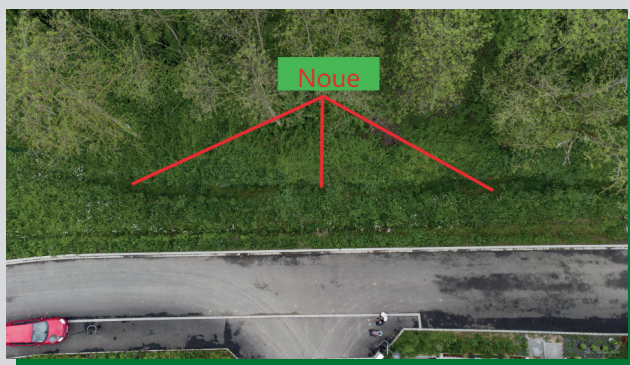
Les riverains bénéficient ensuite d'un délai de deux années pour se raccorder individuellement à ce type de réseau devenu obligatoire afin de supprimer leur installation personnelle.

Ces travaux ont occasionné les gênes habituelles concernant la circulation : des déviations ont été mises en place pour réduire au maximum le trafic automobile et permettre aux ouvriers et aux machines de travailler efficacement en toute sécurité.

Il reste dans notre village quelques rues qui ne sont pas encore raccordées au réseau d'assainissement collectif.



Une noue, c'est quoi ?



Une noue est une sorte de fossé peu profond et large, végétalisé, avec des rives en pente douce.

Elle recueille provisoirement de l'eau de ruissellement, soit pour l'évacuer via un trop-plein, soit pour l'évaporer ou pour l'infiltrer sur place. Elle permet ainsi la reconstitution des nappes phréatiques.

Une noue contribue à limiter la pollution de l'eau, à améliorer l'environnement urbain et la santé.

Elle n'est en aucun cas une réserve à déchets.

Les cours d'eau ne sont pas des poubelles à déchets verts. Ces pratiques ne sont pas sans conséquences pour l'environnement.

Soyons vigilants et respectons le canal et notre rivière : la Bruche !



La déchetterie de Breuschwickersheim est ouverte :
Les mercredis et samedis de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

Pour y accéder, un badge d'accès est nécessaire.

Le formulaire de demande est disponible sur le site internet de l'Eurométropole de Strasbourg
<https://www.strasbourg.eu> et en mairie.



ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

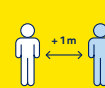
Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • [#canicule](https://meteo.fr)



La vie de la commune (ça continue)

Animation musicale au marché !



Jeudi 17 juin, nous nous sommes retrouvés au marché pour un moment musical animé par l'orchestre Christian Moraise.

A 17h30, le Maire, les Adjointes et l'ensemble du conseil municipal vous ont invité à partager un moment convivial. Vous étiez nombreux à venir déguster, à l'ombre, un soft bien frais, une bonne bière de la Brasserie des Poules le tout accompagné d'un bretzel.

Nous vous remercions de votre participation et de ces beaux moments d'échanges.

Pour ne rien rater, pensez à jeter un œil sur le panneau d'information lumineux rue du 14 juillet, les petites vitrines du village (dit kachetelas), le site internet de la mairie, le compte Facebook « Mairie Hangenbieten » et à vous inscrire à la newsletter.



Le constructeur de bus électriques Aptis, annonce la fin de son activité à Hangenbieten en mars 2022.

La marque de bus électriques Aptis, filiale d'Alstom, située à Hangenbieten va cesser ses activités d'ici fin 2021 faute de repreneur. Le groupe était la dernière création de NTL New Translohr, spécialisée dans les Tramways.

141 personnes, qui travaillent actuellement sur ce site sont concernées.

La raison évoquée par la direction est le manque de commandes et une forte concurrence européenne qui a cassé les prix.

Sur les 87 bus électriques Alstom Aptis commandés, 25 ont été livrés et 62 sont encore en cours de fabrication dans le Bas-Rhin. Cinquante sont destinés à la RATP, douze à la ville de Toulon (Var).

Le Maire et son équipe municipale, en concertation avec l'EMS et l'ADIRA, l'Agence de Développement d'Alsace, suivent ce dossier dans un processus de recherche d'un repreneur, et pour s'assurer que l'avenir des salariés soit géré le plus humainement possible.



IMAGINA'TIF

Coiffure

DAMES MESSIEURS JUNIORS



HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi et Mercredi :
8h30 à 12h / 14h à 18h
Jeudi : 8h30 à 12h / 13h à 19h

NOCTURNE LE
Vendredi : 8h30 à 12h
et de 14h à 20h

NON-STOP LE
Samedi :
8h à 15h

7a, rue du 14 Juillet - 67980 HANGENBIETEN

☎ 03 88 96 17 44



La vie de la médiathèque

Entre confinement et déconfinement, la médiathèque est restée fidèle au poste en vous proposant, toujours et encore, un RDV VIP et le service « click & collect » grâce au catalogue en ligne et la boîte de retour.

Malheureusement les animations habituelles, comme les BB lecteurs, les accueils de classes en maternelle, et les journées « Autour de Noël », « Tous au jardin » n'ont pas pu avoir lieu.

Mais nous avons pu maintenir les accueils de classes à l'école élémentaire. Et nous avons fait perdurer la tradition de participer au Prix de Incorruptibles.

Pour mémoire, c'est un prix de lecture. Tous les enfants, de la maternelle à la seconde, peuvent y participer par le biais de leur école et/ou de leur bibliothèque. Chaque année, la médiathèque acquiert les lots des livres. Chaque niveau réparti ainsi : CP, CE1, CE2-CM1, et CM2-6e, s'engage à lire une sélection de 5 ou 6 livres, à se faire son propre avis, et à voter pour son préféré.

Pour se faire, la médiathèque présente en novembre les 4 niveaux afin de donner aux enfants l'envie de lire la sélection pour leur classe, puis en mai nous procédons au vote qui est envoyé au niveau national. En juin, nous obtenons les résultats nationaux que nous transmettons aux enfants qui aiment beaucoup savoir si les autres enfants ont voté comme eux, ou pas !

Ce Prix des Incorruptibles est toujours un vrai plaisir de partages de lectures avec les enfants. C'est une sélection très intéressante qui permet de fédérer les jeunes autour d'un projet commun, mais aussi de les impliquer dans la lecture et de développer leur esprit critique. Grâce aux Incos, comme nous les appelons familièrement, les enfants découvrent des auteurs, des livres vers lesquels ils ne seraient peut-être pas allés et leur donnent le goût d'ouvrir un livre et de le lire jusqu'au bout. C'est aussi l'occasion de donner d'autres façon d'aborder un livre : travailler sur les premières de couverture, sur les thèmes évoqués, des activités proposées autour des ouvrages sont ludiques et éducatives. Les enfants adhèrent à cette façon d'aborder la lecture, c'est un jeu pour eux mais qu'ils prennent au sérieux.



La participation au Prix des Incorruptibles leur permet d'avoir un vrai rôle participatif et actif, notamment en prenant part au vote pour celui qu'ils préfèrent.

Cette année, les thèmes, toujours très variés, nous ont permis de proposer notre fil conducteur, entre janvier et mars, autour de la généalogie.

En effet, un des livres de la sélection des CM2 « Le mystère du Poilu », une enquête de généalogie, et un bon rappel d'histoire sur les Poilus nous a inspiré pour proposer ce thème.

Nous avons travaillé autour de l'arbre généalogique et comment faire des recherches pour retrouver ses ancêtres, entre autres.

En juin, pour clôturer nos séances « accueils de classes », nous avons proposé à chaque classe de primaire une chasse au trésor autour de la généalogie. Pour cela nous avons été aidées par une équipe de CM2 du périscolaire. De mi-mai à mi-juin, tous les mardis soir, notre trio a travaillé sur la préparation du grand jeu en venant à la médiathèque. Quel plaisir de les accueillir et de peaufiner ce projet ensemble ! Ils ont été force de propositions, leur humour et leur fraîcheur ont fait beaucoup de bien à la médiathèque. Vivement que nous puissions recommencer !! Un grand merci à eux et à l'équipe du périscolaire.



Louise, Marin et Emilien ont beaucoup œuvré pour le grand jeu autour de la généalogie.

Accueil en RDV VIP

De nombreuses dispositions changent en fonction de l'évolution de la Covid19, la médiathèque continue de vous accueillir en RDV VIP jusqu'à la rentrée.

Selon l'amélioration, nous espérons pourvoir vous ouvrir les portes à nouveau « normalement ». Nous ne manquerons pas de vous en faire part dès le début de septembre.

Fermeture d'été

Comme tous les ans, la médiathèque sera fermée durant trois semaines : du lundi 9 août au lundi 30 août. Réouverture le mardi 31 août.

Nous vous souhaitons de très belles vacances. Prenez bien soin de vous.



La vie de la commune (ça continue)

Retour sur le ramassage de sapins

Habituellement organisé par l'école élémentaire et annulé en raison de la crise sanitaire, l'équipe municipale avait décidé en janvier de prendre à sa charge le service de ramassage des sapins.

Vous étiez nombreux à avoir déposé votre sapin sur le trottoir le 8 janvier 2021.

Deux équipes composées des agents municipaux et d'élus ont ainsi pratiqué une nouvelle activité physique bienvenue pour d'éliminer les traditionnels excès de fin d'année.

Le binôme de Tania et Damien a utilisé l'utilitaire de la commune. L'autre équipe composée de Louis, Hervé, Frédéric, Cathy et Séverine avait pris d'assaut le tracteur communal.

Environ 400 sapins de toute taille et de toute forme (des grands, des petits, des rasés, des immenses, des minces, des épais...) ont été déposés au parc botanique où les attendait quelques jours plus tard la broyeuse de l'Eurométropole.

Nos sapins se sont ainsi transformés en copeaux. Le recyclage sera utilisé dans les jardinières et les bacs de la commune pour une seconde vie du roi des forêts. Rien ne se perd, tout se transforme ! Cette action est un défi écologique pour notre Municipalité.

L'année prochaine, ce service sera à nouveau proposé. L'école élémentaire s'en chargera moyennant une symbolique participation de 2 euros par sapin.



De la neige, de la neige, et encore de la neige !

CHUTES DE NEIGE DES 14 ET 15 JANVIER : DU JAMAIS VU EN ALSACE DEPUIS 2006 ET 2010 !



En quantité, on n'avait pas vu ça depuis 10 ans : environ 22 cm de neige ont été mesurés à Hangenbieten !

Notre village a revêtu un magnifique manteau blanc et s'est transformé en un paysage digne de haute montagne. Mais avant d'en profiter, il a fallu déneiger nos entrées, nos trottoirs, et prendre la route.

L'équipe communale a été à pied d'œuvre dès les premières chutes de neige.

Ces derniers ont fait leur maximum pour déneiger les routes principales et les accès de notre commune. Ils n'ont pas compté leurs heures, se sont levés tôt, souvent en pleine nuit pour sortir le tracteur, ont travaillé les pieds glacés mais toujours le sourire aux lèvres, afin de garantir le maximum de sécurité pendant nos déplacements. Nous les remercions encore une fois pour leur investissement et le travail accompli.

Le nouveau matériel installé sur notre tracteur a pu être testé en continu avec un fonctionnement durant plusieurs jours de suite. Les opérations de déneigement commençaient vers minuit pour se



terminer vers 19h sous la coordination des services de l'EMS qui définissait à chaque instant les priorités en fonction des chutes de neige.

La neige engendre des problèmes de circulation, mais le verglas persistant occasionne lui, des problèmes de sécurité. Pour faire face à ce phénomène météorologique, l'utilisation du sel est la réponse la mieux adaptée, mais outre son coût (100€ la tonne) le sel accélère la corrosion des véhicules et dégrade les chaussées. Si depuis plusieurs années son utilisation a été très limitée ce ne fut malheureusement pas le cas en janvier.

Un grand merci à Tania et José pour leur efficacité et dévouement durant cette période hivernale historique du 14 et 15 janvier.

Cet épisode neigeux, aura permis à grand nombre d'entre nous, de profiter de ce décor blanc.

Nous avons d'ailleurs pu voir les enfants arriver en luge à l'école et profiter des récréations pour faire de beaux bonshommes de neige. Des parents retrouvant leurs âmes d'enfants ont organisé une bataille de boules neige devant l'école afin de donner le ton du week-end qui s'annonçait.

Pour le plaisir des yeux, voici une sélection des photos de Joel Schaeffer en guise de souvenir.

Si le besoin se fait ressentir de retrouver un peu de fraîcheur pendant les canicules, n'hésitez pas à ressortir ce numéro du MAG ! Fraîcheur garantie !



I. T. S. Transports

Location de véhicules avec chauffeurs depuis 1968

Transferts
Solutions entreprises
Transports sur mesure - VIP

Circuits touristiques
Congrès & Séminaires
Transports événementiels

1 rue des Charrons, ZAC des châteaux - 67980 Hangenbieten
☎ 03 88 59 57 10 - www.its-transports.fr - contact@its-transports.fr



La vie de la commune (ça continue)

Ouverture depuis avril d'un cabinet d'ostéopathie à Hangenbieten

LOCALISATION ET HORAIRES :

Le cabinet est situé 3a rue du château. Un parking est à disposition, rue des Eglises à quelques pas du cabinet.

Les horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 9h à 19h, ainsi que le samedi matin de 9h à 12h.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur Doctolib ou par téléphone au 06 18 38 78 01 et 06 64 51 09 40.

QUI SOMMES-NOUS ?

Lauriane Stricher et Ségolène Brun, diplômées du Collège Ostéopathique de Strasbourg.

Cette formation propose un apprentissage sur cinq années des différentes techniques ostéopathiques avec un enseignement tourné vers la pratique clinique, permettant une prise en charge de tous les âges de la vie.

QU'EST-CE QUE L'OSTÉOPATHIE ?

L'ostéopathie est une approche thérapeutique manuelle qui se fonde sur une vision globale de la structure du corps humain. C'est-à-dire qu'elle examine l'ensemble du corps et pas seulement le symptôme, puisque l'origine de la douleur ne se limite pas forcément à la zone douloureuse.

Cette approche se base sur l'anatomie, la physiologie, et la biomécanique ; ainsi elle est complémentaire à la médecine traditionnelle et à la kinésithérapie.

Les champs d'actions sont variés, l'ostéopathe intervient sur différentes parties du corps comme les articulations, les muscles, le système digestif, respiratoire... et sont en lien avec le motif de la consultation et le profil des patients.



L'ostéopathie concerne les patients de tous âges allant du nourrisson au senior et est adaptée à de nombreuses situations : grossesse, cadre sportif, traumatismes physiques ou émotionnels, fatigue, stress, maux de têtes... Le choix de la technique utilisée, lors de la séance, sera celle qui est la mieux adaptée et la plus confortable pour le patient en fonction de son âge, de sa morphologie et de son motif de consultation.

COMMENT SE DÉROULE UNE CONSULTATION ?

En premier lieu, l'ostéopathe va poser des questions sur le motif de la consultation ainsi que sur les antécédents médicaux du patient, permettant d'avoir une vision globale de celui-ci.

L'ostéopathe travaille avec le corps médical et n'exclut en aucun cas les examens ou bilans de santé complémentaires.

Puis, pour compléter cet interrogatoire, l'ostéopathe passera à des tests palpatoires permettant de déterminer si l'ostéopathie est indiquée pour le patient et de situer les pertes de mobilité.

Passé ce bilan, l'ostéopathe pourra commencer son traitement. Il cherchera avec ses mains à lever les dysfonctions trouvées précédemment, en redonnant de la mobilité. Le but est d'harmoniser et de rééquilibrer les différentes structures qui sont dysfonctionnelles dans le corps.

Lauriane STRICHER et Ségolène BRUN



**Electrification
Industrielle de l'Est**

Electricité Industrielle

Tertiaire Et Hospitalière

*Réseaux Aériens,
Souterrain
et Eclairage Public*

Process Industriels

Maintenance

Photovoltaïque

Z.A. de la Sandlach - B.P. 90159 - 67503 HAGUENAU Cedex

Téléphone: **03 88 73 56 56** - E-mail : eie@eie67.fr - Site : www.eie67.fr

SIRET 698 503 497 000 35



Cimetière – Ajout de monument cinéraire



Un colombarium et un banc en grés des Vosges ont été installés au cimetière à la fin de l'hiver dans notre cimetière communal sur la partie haute de l'allée centrale. Un second colombarium sera installé au courant de l'été.

Suite à une demande des familles de pouvoir se recueillir sur des mini tombes pouvant accueillir des urnes, nous avons également installé des cavurnes, sur la partie haute du cimetière à droite.

La cavurne est composée d'un réceptacle en sous-sol et d'une dalle protectrice de fermeture en surface permettant de garantir une étanchéité et ainsi protéger les cendres du défunt contre l'humidité.

Cette cavurne peut ensuite être recouverte par une pierre tombale comme une tombe classique.

Les tarifs des concessions ont été modifiés et votés en Conseil Municipal en Février 2021.

N'hésitez pas à venir en mairie pour plus amples renseignements.



Ramassez les déchets, du bon sens !

Isabelle et Stéphanie habitent rue des Fleurs et sont voisines. Leur habitude de ramasser les déchets a commencé lors d'une balade vers Holtzheim à proximité de la sapinière. Stéphanie a constaté une multitude de déchets plastiques dans les arbres : « ça m'a rendu dingue, j'y suis allée sans me poser des questions, et j'ai tout nettoyé ».

Maintenant, à chaque sortie, les deux amies ramassent les déchets qui se trouvent sur le chemin de leurs promenades : « Même si on n'a pas de sac poubelle, on en trouve toujours un ! » nous expliquent les deux voisines. (Effectivement, lors de ce shooting photo nous avons constaté qu'en moins d'une minute nous avons à portée de main un sac plastique laissé à l'abandon chez Dame Nature !)

Dans la rubrique des déchets insolites, Isabelle a ramassé une guirlande de Noël, des couches, « on a même trouvé un sac d'écorces avec un emballage plastique ». L'objet du moment, que l'on trouve partout c'est bien sûr, le masque : « Le promeneur l'a dans la poche et le perd, souvent sans s'en rendre compte ».

Ce geste fort et engagé s'apparente pour ces amies à du bon sens. Respecter la nature c'est pour Isabelle et Stéphanie une question d'éducation, de savoir-vivre, de respect des autres, de respect de la faune et de la flore et simplement relaté comme une évidence.

Bravo à elles !



MECANIQUE GENERALE

15, rue de la Bruche
67980 HANGENBIETEN
Tél. 03 88 96 51 14
Fax 03 88 96 16 78

MEY

Principaux secteurs d'activités

Matériel ferroviaire
Agro alimentaire
Machine outil
Industrie du papier
Véhicule industriel
Travaux publics
Manutention
Chimie



La vie de la commune (ça continue)

Flex'Hop : le bus à la demande !



Si vous l'avez déjà testé vous avez pu apprécier sa flexibilité. Si ce n'est pas encore le cas, on vous explique comment ça marche. En voiture ! Hop hop hop !

Ce service de transport en commun sur réservation est assuré par la CTS (Compagnie des Transports Strasbourgeois).

Au tarif CTS habituel, ce service complète l'offre de transport déjà existante.

Flex'hop fonctionne tous les jours (sauf 1er mai) de 5h à minuit, sur le principe d'une réservation obligatoire effectuée de 15 jours à 30 minutes avant le départ.



La montée et la descente se font depuis tous les arrêts CTS et les arrêts Fluo Grand Est 67 des communes concernées.

Pour réserver, 3 possibilités :

- L'appli CTS
- Le site flexhop.eu
- La centrale téléphonique en appelant le 0 800 200 120 (appel gratuite). La centrale est ouverte du lundi au samedi de 6h à 20h et les dimanches et jours fériés (sauf 1er mai) de 9h à 20h.

Nouveau !

En plus des arrêts CTS déjà existants, 2 arrêts uniquement Flex'hop ont été mis en service sur notre commune :

- L'Arrêt Bouleaux – Secteur Tuilerie – Rue des Magnolias
- L'Arrêt Forgerons – Rue des Charrons



Des solutions innovantes pour vos besoins de transport et de mobilité.

NEW MOBILITIES

Bientôt en service...





Les Interviews

Interview de Danielle MEYER, Adjointe au Maire



1- Quelles sont vos domaines de compétences au sein de l'équipe municipale

Je suis l'adjointe en charge de la vie associative, de la gestion des salles communales, ainsi que vice-présidente de la commission vie locale, fêtes et associations.

2- Une année s'est déjà écoulée depuis votre élection, qu'en retenir -vous.

Durant cette première année, et ce malgré toutes les contraintes liées au Covid, nous avons pu accompagner l'association de Luther Weathers III dans une fête de la citrouille un peu revisitée, organiser un concours de fenêtres décorées NOEL et je tiens à remercier tous les villageois qui ont spontanément participé à ce concours. Faire le tour du village, et admirer ces décorations fut une réelle magie de Noël.

Mi-mars a vu la naissance de notre marché du jeudi après-midi et c'est un réel bonheur de voir les « Hangebetemer » en faire leur sortie hebdomadaire et pouvoir se retrouver.

3- Quels sont les sujets d'avenir sur lesquels vous êtes mobilisée ?

- En juin, la Fête de la musique pour permettre à nos villageois de se divertir
- L'inauguration du parcours VITABOUCLE,
- Fin octobre, une grande fête autour d'Halloween,
- En décembre, un marché de NOEL ainsi que la Fête de NOEL de nos aînés.



Interview de Antony Onnis, Conseiller Municipal élu de la liste Dynamisme et Expérience de A.Bieth

1- Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'habite à Hangenbieten depuis 2010. Je suis responsable travaux chez Dick Louis. Je suis marié et nous avons trois enfants scolarisés en maternelle et élémentaire dans la commune. J'aime le « deux roues » et surtout le vélo.

2- Comment s'est passée votre intégration dans l'équipe ?

Mon intégration s'est bien passée dans l'équipe.

Au début, j'ai ressenti un peu la « peur du début » ce qui est normal, mais j'ai été bien accueilli. C'était la première expérience pour tout le conseil municipal ce qui a facilité l'intégration. Aujourd'hui on ne parle plus du passé et il n'y a pas de différence de traitement ou d'écoute, nous sommes une équipe.

3- Comment voyez-vous ce mandat ? Quels sujets vous tiennent le plus à cœur pour ce mandat ?

Je suis intéressé par tous les sujets qui touchent mon domaine et mes commissions : Nature et environnement, Travaux-Rénovation et la commission Appels d'Offre. J'aimerais durant ce mandat, arriver au bout des travaux envisagés notamment en ce qui concerne la rénovation des bâtiments communaux ou encore le projet de refaire les sentiers agricoles évoqués lors des commissions.





Les Interviews (ça continue)

Interview de Laurie MENARD, secrétaire de Mairie

1- Pouvez-vous vous présenter ? (ancienneté, tâches, rôle)

Je suis arrivée sur la commune en décembre 2018, il y a 2 ans et demi. Je suis secrétaire de mairie. Mes tâches sont très variées et demandent une grande polyvalence. Je m'occupe aussi bien de l'accueil, de l'Etat Civil, de l'urbanisme, des sujets RH, de la rédaction et préparation des conseils municipaux, de la gestion de listes électorales, de la facturation et du cimetière. J'ai collaboré avec Clara Monzel, en CDD, qui nous a quitté mi-juin.



Clara Monzel

2- Quelle serait votre valeur ajoutée par rapport à l'équipe rapprochée (le maire et ses adjoints)

J'aime beaucoup le relationnel quotidien et direct que j'ai avec Mr le Maire et ses adjoints. Ensemble, nous analysons et traitons des sujets de l'équipe maire-adjoints. C'est une relation de travail et de confiance qui me plaît beaucoup. J'apprends ainsi à connaître chaque adjoint et je sais m'adapter à chacun de leur fonctionnement.

3- Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

J'aime vraiment toutes les facettes de mon métier mais ce qui me plaît le plus c'est le contact et le relationnel avec les administrés et les élus.



LE GAZ, C'EST "HAS BEEN" ?

FAITES APPEL À LA NOUVELLE GÉNÉRATION DE SOLUTIONS GAZ !

Pour en savoir plus : legazaufutur.fr



* has been = démodé

R-GDS | Réseaux
Gaz naturel
Strasbourg



Les Associations

Gymnastique et détente

Vous propose de bouger, vous entretenir, vous assouplir, vous muscler, vous dé penser

Avec un cours de gymnastique pour adultes

- o Gymnastique dynamique et rythmique
- o Cuisses-Abdos-Fessiers (avec petit matériel : Kettlebell, Elastiband, Ballon paille, baton...)
- o Stretching
- o Cardio
- o Renforcement musculaire
- o Entraînement fractionné (méthode Tabata)



Le mardi de 20H00 à 21H00 dans le hall des Sports à Hangenbieten

L'ensemble animé par Fabienne SOLT

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

- o Sylvie Grutter au 03 88 96 12 39
- o Michèle Galmiche au 03 90 29 33 59

Zen Compagnie

Après ces mois compliqués pour tout le monde, nous préparons la prochaine saison théâtrale qui, suite aux circonstances aura lieu au printemps prochain. Nous vous espérons tous en bonne santé et nous nous réjouissons de vous revoir. Les dates exactes seront communiquées ultérieurement. Si nous pouvons fêter ce 10^{ème} anniversaire c'est grâce

à vous qui nous soutenez depuis toutes ces années et nous vous en remercions chaleureusement. Nous vous attendons nombreux et nous vous réservons de belles surprise pour fêter cet anniversaire avec vous.

A très vite et surtout prenez soin de vous.



Une bonne banque finance votre maison. Une très bonne permet aussi de la protéger.



Credit photo : Gettyimages.

Crédit Mutuel

Horizon

26 rue des Maires Raedel – 67810 Holtzheim – 43 route de Strasbourg – 67960 Entzheim

Homiris est un service opéré par EPS – SAS au capital de 1 000 000 euros – Siège social : 30 rue du Doubs 67100 Strasbourg – Correspondance abonnés : 36 rue de Messines – CS 70002 – 59891 Lille Cedex 9. RCS Strasbourg n° 338 780 513 – Code APE 80.20Z – L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité en date du 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

* EPS, N°1 de la télésurveillance en France (source : Atlas 2020 En Toute Sécurité). Caisse Fédérale de Crédit Mutuel - RCS Strasbourg B 588 505 354.





Les Associations (ça continue)

Club de la Vogesia Holtzheim -Section basket



Après une nouvelle saison 2020-2021 écourtée en raison de la pandémie de coronavirus, le basket club de Holtzheim souhaite poursuivre son développement.

Depuis maintenant 5 ans, un projet de formation des jeunes joueurs 6-17 ans a été mis en place.

Une école de basket a été créée en 2016, et une coopération sur les catégories U13-U15-U17 à été mise en place avec le club d'Eckbolsheim.

De belles générations de joueurs ont ainsi pu se développer ensemble.

L'arrêt des championnats n'a en revanche pas permis de montrer ses beaux résultats, même si le plus important reste l'épanouissement et la progression des enfants.

A la rentrée de septembre, le club va créer une nouvelle entité afin de poursuivre le projet de formation des joueurs.



Une Académie « basket » sera créée. Son nom, élitebasket67.

Ce projet, à pour but, de permettre à tous les joueurs âgés de 18 à 23 ans de continuer à bénéficier d'entraînements individuels en plus de leurs entraînements collectifs.

Véritable alternative aux centres de formations et dans la continuité des sections sportives, ce projet permettra de valoriser le territoire en proposant un concept unique en alsace.

L'équipe 1, évoluant en Nationale 2, aura aussi pour objectif de porter haut les couleurs de Holtzheim en championnat de France après 2 saisons de frustrations.



Pour tous renseignements contactez :

Damien ALISON
06.03.54.40.58

VOTRE VOITURE A LE BLUES ?

BOSSES,
ÉGRATIGNURES,
MANQUE
D'ÉCLAT...



NOUS AVONS LA SOLUTION !

CRÉATION
D'UN ATELIER
CARROSSERIE
D'EXCELLENCE
DE 3000 M².



VO' CARROSSERIE

G R O U P E V O D I F F
ASTON MARTIN - AUDI - BENTLEY - BMW - FERRARI - LAMBORGHINI - MASERATI - MERCEDES - MINI - PORSCHE - VOLKSWAGEN

1, rue du tonnelier - 67960 Entzheim - Tél. 03 90 29 70 00 - contact@vocarrosserie.fr



Temps Libre et Rencontre

Du temps libre souhaité ou contraint nous en avons tous eu mais les rencontres elles ont fait défaut.

L'association Temps libre et Rencontres se réjouit de vous retrouver en assemblée générale au mois de septembre si les conditions sanitaires le permettent. Ce sera l'occasion de prendre des nouvelles de chacun mais aussi et surtout de donner corps à nos envies et projets pour la nouvelle année.

D'ores et déjà les membres de la section jeux de société envisagent de reprendre leur activité dans le respect des règles sanitaires.

La section Loisirs et Création reprendra ses activités à l'automne.

Prenez soin de vous, passez un bel été et venez nous rejoindre en septembre.

Pour tout renseignement vous pouvez joindre :

Annick Léglantier

✉ annick.leglantier@gmail.com

ou Marguerite Muller

☎ 06 62 48 74 31

✉ marguy.muller@gmail.com



Tennis

Après une année 2020 largement perturbée par le contexte sanitaire, l'activité reprend petit à petit.

L'école de tennis a pu fonctionner grâce aux efforts de notre monitrice et à la compréhension des parents.

Les rencontres par équipes de mai/juin ont toutes été annulées mais notre traditionnel tournoi senior du mois de juillet devrait pouvoir se tenir avec, nous l'espérons, un grand nombre de participants avides de retrouver les terrains et la compétition.

EVÈNEMENTS 2021 :

- juin : tournoi interne licenciés du club ;
- du 9 au 30 juillet : tournoi open seniors ;
- septembre/octobre : interclubs vétérans.

Pour tous renseignements concernant l'école de tennis, contacter le :

☎ 0662362826

Toutes les informations sur le club sont consultables sur notre site internet :

✉ www.club.fft.fr/tc.breusch-hangen



L'association de chasse de Hangenbieten au travail

Samedi 20 mars, nous nous sommes rencontrés pour procéder à la mise en déchetterie d'une décharge sauvage constituée de débris divers : restes de terrasse (!?), pots de peinture vides, barres de métal, restes de chape en béton et de revêtement goudronné etc... Nous avons rempli deux remorques pleines !

Ce tas d'ordures était présent depuis l'été dernier, dans un endroit très « nature ». Il est à noter qu'une déchetterie est ouverte deux fois par semaine à 500 mètres de cet endroit. Difficile de comprendre pourquoi certaines personnes ont trouvé le moyen de jeter là leurs débris !

Une heure de travail à 5 chasseurs a permis de nettoyer l'endroit.



Tout au long de l'année, l'association ramasse des débris divers laissés par des promeneurs (cannettes, bouteilles en plastique, restes de feux d'artifices dès le 1er janvier -cette année a été particulièrement riche en cette matière dans les champs-, etc..).

*Pierre Schmidt
Président de l'association de chasse de
Hangenbieten*



Les Associations (ça continue)

Krav Maga

KRAV MAGA Self Défense Training(S.D.T) fait tous pour maintenir son activité à ces adhérents .Vous trouverez ci joint 9 conseils qui pourront vous sauver la vie ainsi que 2 questions qui sont souvent posé.

Une saison 2020/2021 très très particulière. Le moins que l'on puisse dire que cette saison a été placé sur le signe de l'adaptabilité. Krav Maga self défense training a su s'adapter et continuera à se battre pour rester debout et maintenir une activité sportive à ses adhérents. Ce fut également une saison très difficile pour tout le sport et qui restera dans les mémoires.

Malgré les conditions difficiles et les restrictions nous sommes là. Nous avons pu faire des séances en extérieur(outdoor) par tous les temps le samedi pour les adultes et adolescents et le mercredis pour les enfants(à partir de fin mars).

Merci au Mr le Maire (Mr Laurent Ulrich) et à son adjointe (Mme Danielle Meyer) de nous avoir soutenu pour cette saison et avoir pu trouver des solutions afin que les séances soient possibles.

La Reprise des cours pour la saison 2021/2022 se fera le mercredi 8 septembre 2021,suivit d'un stage découverte qui aura lieu le Dimanche 12 septembre 2021.



QUELQUES CONSEILS D'AUTODÉFENSE QUI PEUVENT VOUS SAUVER LA VIE DE NOS JOURS.

Il est essentiel de savoir comment réagir dans des situations dangereuses pour vous garder en sécurité. Nous, à krav Maga Self Défense Training, croyons que non seulement il est important d'être vigilant, mais aussi d'apprendre ces techniques qui vous permettront de vous échapper et de vous défendre dans des situations mettant en danger la vie.

Le krav maga est l'art de battre un agresseur, indépendamment de sa force physique, et sans avoir besoin d'utiliser des armes. Il ne repose pas sur la force mais sur la vitesse et l'audace dans des situations dangereuses. N'oubliez pas que le krav Maga est une adaptation intelligente aux situations qui vous mettent en danger. Il n'est pas nécessaire de connaître les arts martiaux pour apprendre à se défendre. Cependant, souvenez-vous que la meilleure protection est la prévention, essayez donc de prévenir la survenue d'agression:

- si quelqu'un se présente et semble suspicieux, allez dans une autre direction.

- n'entrez jamais chez vous si vous êtes suivi.
- n'entrez jamais chez vous si la porte a été forcée à s'ouvrir. Appelez immédiatement la police.
- évitez d'aller aux guichets automatiques la nuit.
- en cas d'agression possible, criez!!
- ne pas marcher avec un sac ou une mallette sur le côté de la rue.
- mettez vos clés entre vos doigts lorsque vous marchez vous pouvez les utiliser contre un agresseur lors d'une situation d'autodéfense.
- ne marchez pas dans les rues sombres et vides, même si elles sont le chemin le plus court.
- ne paniquez pas. La maîtrise de soi est importante.



QUESTION SOUVENT POSÉ PAR MES ÉLÈVES :

Peut-on ou non se défendre face à un couteau?(Savoir courir est très important)

Il est important de noter que quel que soit votre niveau de pratique en sport de combat, face à un couteau les chances de s'en sortir sont extrêmement minimales. Il est essentiel de répéter les mouvements (avec des couteaux factices d'entraînements) de défense pour espérer avoir une chance de s'en sortir et de protéger sa vie. Lors d'entraînement les techniques sont réalisées sans stress, sans adrénaline et dans un contexte où nous avons connaissance de l'attaque. Même avec maintenant 20 ans de pratique, toutes les techniques de défense que vous voyez face à un couteau sont à utiliser dans un cadre extrême où vous n'avez pas d'autre choix.

Pourquoi apprendre le Krav-Maga ?

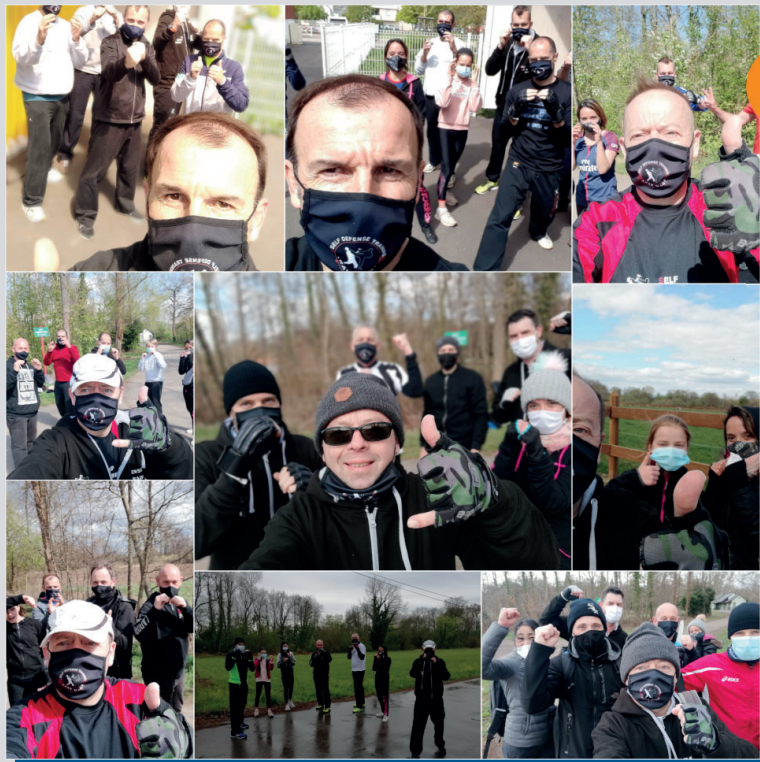
Homme, femme, jeune, cette méthode de défense convient à tous. Mordre, giflé, doigt dans les yeux, coup de pieds bien placé, le Krav-Maga se sert des réflexes pour répondre à toute situation possible. L'idée est d'attaquer mais aussi de se défendre sans avoir besoin de recourir à un tiers (exemple la police) et sans se faire mal.

Tout objet du quotidien peut aussi servir, sac à main, épingle à cheveux, clés, peuvent devenir une arme contre l'agresseur. L'idée est d'apprendre à se défendre devant toutes possibilités d'agressions (avec un couteau, étranglement, par derrière...) et d'automatiser le corps pour qu'il puisse répondre seul si le cas se présente. Il faut suivre des cours de Krav-Maga en moyenne pendant 1 an pour que le corps puisse enregistrer les mouvements de self-défense.

Venez apprendre à vous défendre réellement, nous enseignons un krav maga très simpliste, expéditif et réaliste. Notre self défense est basée sur la réalité de la rue.

Pour cette raison, nous travaillons à des exercices de conditionnement.

Krav Maga self Défense Training vous invite à venir faire 2 cours d'essai gratuitement.



- Cours enfants(6 à 11 ans):Mercredi 18h 15 à 19h 15.
- Cours adolescents (12 ans à 15 ans) :Vendredi 18h 15 à 19h 15.
- Cours adultes(+ 15 ans) : Mercredi et Vendredi de 19h30 à 21h00

Rejoignez nous !!

- ✉ www.selfdefensetraining.fr
- ☎ Tel: 06 13 85 55 22(Christian) ou 06 76 79 52 29(Séverine)



Le rénovateur et créateur des sols sportifs dans l'Est

- > Analyse, conseil et vente
- > Création, entretien et régénération sols sportifs (gazonnés, synthétiques et stabilisés)
- > Pose et test d'équipements sportifs (intérieurs et extérieurs) drainage, placage et arrosage

6 avenue Jean Prêcheur - 67120 DUPPIGHEIM
03 88 50 56 60 - www.coseec-se.fr



SEBY PLOMBERIE
Chauffage, Sanitaire
Homme toutes mains

Tél.: 06.51.53.91.61
seby.entreprise67@hotmail.com



Comme partout, nous reprenons le rythme régulier de nos célébrations. Après des mois de ralenti et d'incertitude, nous goûtons combien il est bon de pouvoir se retrouver.

Début juillet sera marqué par un événement pour la paroisse saint Brice de Hangenbieten.

JUBILÉ D'OR SACERDOTAL

Le dimanche 4 juillet 2021, nous aurons la joie de rendre grâce au Seigneur pour les 50 ans de prêtrise de l'abbé **Joseph MUSSER**, enfant de Hangenbieten.

C'est en décembre 1946 que Joseph voit le jour. Il est issu d'une famille bien connue et implantée à Hangenbieten.

Après son séminaire, il est ordonné prêtre le 27 juin 1971 en la cathédrale de Strasbourg par Mgr Elchinger. Une semaine plus tard, le 4 juillet 1971, il célèbre sa première messe dans son village de Hangenbieten.

Il est tout d'abord vicaire à Bischheim, tout en étant chargé du monde ouvrier à Strasbourg dès 1973. Formé par les mouvements de l'Action Catholique, il devient aumônier diocésain de l'A.C.O. (Action Catholique Ouvrière) en 1977.

Partageant la spiritualité du Prado (fondé par le Bienheureux Antoine Chevrier dans la région lyonnaise), il devient formateur au séminaire du Prado à Limonest dès 1984. En septembre 1991, Mgr Brand lui confie la charge de Supérieur du Grand Séminaire de Strasbourg, fonction qu'il assumera jusqu'en l'an 2000. Durant ce temps, comme formateur de futurs prêtres, il aura accompagné une bonne centaine de candidats au sacerdoce.

Il est fait prélat d'honneur par le pape Jean Paul II en juin 2000. C'est Mgr Doré qui l'appelle à ses côtés pour être son vicaire général, en septembre 2000. Cela lui permettra de sillonner le diocèse de long en large et d'œuvrer à sa réorganisation et son réaménagement pastoral.

Après avoir collaborer avec Mgr Grallet et Mgr Ravel jusqu'en 2018, il reste au service du Prado, et devient délégué de l'archevêque auprès des prêtres retraités.

A la rentrée prochaine de septembre 2021, il sera prêtre coopérateur, avec deux autres prêtres, dans la vallée de la Bruche qui rassemble trois Communautés de Paroisses (Saâles, Schirmeck et Wisches, ainsi que la vingtaine de villages qui les composent)

C'est donc durant la messe dominicale du **dimanche 4 juillet 2021, à 10h, en l'église saint Brice**, qu'avec lui, nous dirons notre reconnaissance au Seigneur pour tout

La vie culturelle

Paroisse Saint Brice

ce qu'il réalise dans nos vies, par l'intermédiaire des prêtres. Nous assurons Mgr Joseph Musser de notre prière. Puisse ce moment être l'occasion pour nous de prier pour les vocations sacerdotales, afin que nos jeunes puissent trouver leur chemin de vie, un chemin de bonheur avec le Christ comme compagnon de route.

INSCRIPTIONS AUX SACREMENTS :

Première Communion

La 1ère Communion chemine sur 2 ans. Durant la 1ère année, les enfants se préparent au sacrement du PARDON (qu'ils reçoivent à l'âge de 9 ans). Ils se retrouvent au sein d'un petit groupe et avec, comme support pédagogique, le catéchisme : « Je veux demeurer chez toi ».

Afin d'organiser au mieux possible cette préparation, les parents, dont les enfants sont nés en 2013 (niveau CE2) ou plus âgés, sont invités à appeler le presbytère de Holtzheim ou par mail : amb67@yahoo.com pour retirer un bulletin d'inscription.

Les inscriptions se feront du 1er au 30 septembre.

Les enfants, qui ont fait l'expérience du PARDON de DIEU, ont déjà cheminé pendant un an. Ils vont dès le mois d'octobre, commencer leur 2ème année de cheminement vers l'Eucharistie en se préparant à la première communion.

Profession de Foi et Confirmation

Après le baptême et l'Eucharistie, le sacrement de la Confirmation est celui de la maturité dans la foi et celui de la responsabilité en Eglise, il clôt l'initiation chrétienne que tout bon chrétien doit avoir. A la fin de la 1ère année, ils pourront faire leur Profession de Foi. Le sacrement de Confirmation se recevra à la fin de la 2ème année de catéchèse.

Pour cheminer dans de bonnes conditions, les jeunes participeront à l'enseignement religieux au collège et à toutes les activités proposées par la paroisse. Sont concernés, ceux qui sont nés en 2008. Les inscriptions se feront du 1er au 30 septembre au presbytère de Holtzheim ou par mail : amb67@yahoo.com pour retirer un bulletin d'inscription.





Ça bouge à la Paroisse protestante de Kolbsheim Hangenbieten Ernolsheim Holtzheim...

8 « drôles de dames » font vivre le Conseil presbytéral depuis les élections du 7 février 2021.

Doris, Simone, Lydie, Sabine, Sylvie, Aurélie, Julia et Laetitia entourent la pasteure Caroline INGRAND-HOFFET et forment le conseil désormais entièrement féminin, faute de volontaire masculin !

Les élections ont lieu tous les 3 ans pour un renouvellement par moitié. 4 conseillères se sont présentées au suffrage :

- o Lydie NOEPPPEL entame son dernier mandat,
- o Aurélie SUNDER METZGER s'engage pour son 2ème mandat,
- o Julia BELTZUNG et Laetitia DIEMER, toutes deux Kolbsheimaises ont été nouvellement élues.

Le culte d'installation du Dimanche 11 avril à Kolbsheim a permis de présenter le nouveau conseil à l'assemblée. L'occasion également de remercier Jacky DIEMER, conseiller sortant pour son engagement durant 3 mandats, ainsi que Marc LEHNING, receveur et véritable mémoire du Conseil presbytéral, pour ses loyaux services. C'est Myriam BASSLER de Kolbsheim qui reprend la mission de receveur.

Ce nouveau conseil plein d'enthousiasme souhaite mettre ses

compétences au service de la paroisse et des paroissiens.

Pour faire vivre, évoluer et accompagner la vie de la paroisse, les conseillères ont besoin d'échanger avec VOUS les paroissiens et habitants du village.

Faites-nous remonter vos remarques, vos attentes, vos envies. Dites-nous ce qui vous a plu, ou ce qui vous a peut-être froissé afin qu'ensemble nous puissions avancer.

N'hésitez pas à solliciter tout particulièrement les 3 conseillères de Hangenbieten, Aurélie SUNDER METZGER, Sabine ROUSSEL et Lydie NOEPPPEL notamment pour organiser vos déplacements pour les cultes à Hangenbieten, Kolbsheim ou dans les paroisses du consistoire.

...Et ça bouge à l'ancien presbytère

Certains d'entre vous auront remarqué que le bâtiment de l'ancien presbytère s'est vidé de ses derniers locataires et que des travaux ont démarrés. En effet, la fondation St Thomas, propriétaire de la bâtisse depuis une trentaine d'années, a souhaité vendre ce bien. La paroisse perd de ce fait l'usage de la salle paroissiale qui lui avait été octroyée par le biais d'une convention. La fondation St Thomas a dédommagé la paroisse pour compenser cette perte.

Pour le conseil presbytéral Lydie Noeppel

L'Echos des jeunes

Ecole maternelle

CLASSE DES PETITS-MOYENS

Du mois de mars au mois de juin, les élèves de la classe de Petits/Moyens ont accueilli des gerbilles dans leur classe. Ils ont choisi de les appeler « Lili » et « Bonbon ». Pendant plusieurs semaines les enfants ont pu observer les gerbilles manger, boire, dormir, fabriquer leur petit nid, ronger du carton pour user leurs dents ... Tout cela les a beaucoup intéressé.



HANGENBIETEN

9 Rue des Forgerons

SERRURERIE, MÉTALLERIE

Soudure, tôlerie, maintenance industrielle,
Tuyauterie.
Acier, Inox, Aluminium.

EMAIL

Semaro@orange.fr

TÉLÉPHONE

03.88.59.56.81



L'Echos des jeunes (ça continue)

Ecole maternelle (la suite)

Les enfants ont investi 3 carrés de jardin situés entre l'aire de jeux et l'espace culturel.

Ôter les mauvaises herbes, préparer la terre, semer, arroser, patienter pour voir fleurir (tournesols et mélange de fleurs).

Observer la nature : identifier les fleurs qui poussent près de chez nous, les insectes, autant d'apprentissages riches de sens pour les enfants d'Hangenbieten.



LA CLASSE DES GRANDS

Dans le jardin près de notre classe, nous avons semé des graines de tournesol au mois d'avril. Elles ont germé et donné des pousses. Régulièrement nous les observons et les arrosons. Au mois de juin, elles ont la taille « d'un bras d'enfant » ! (parole d'un enfant)

Dans le potager de papi Bernard, nous avons découvert ce que peuvent donner d'autres graines :des radis, des carottes, des haricots, des plants de tomates, de courgettes, de melons... ;à quoi sert une serre ;les outils utilisés pour jardiner !



BONNE RETRAITE À MAÎTRESSE VÉRONIQUE !

Véronique Ostermann, enseignante à l'école maternelle a décidé de faire valoir ses droits à la retraite .

Après de belles années à l'école d'Hangenbieten, nous lui souhaitons une belle et longue retraite !

Nous la remercions chaleureusement pour son investissement et son travail.

Ecole élémentaire

Depuis fin janvier, suite à la crise sanitaire, toutes les activités sportives à l'école ont été très affectées (gymnase fermé, interdiction d'utiliser des balles ou autres accessoires...).

Pour continuer à pratiquer une activité sportive, notre classe de Ce1-Ce2 avec monsieur DORFFNER a commencé une activité randonnée fin janvier jusque début avril.

Tous les jeudis après-midi quelle que soit la météo, nous avons arpenté les sentiers, les champs, les forêts dans toutes les directions aux alentours de Hangenbieten et nous sommes

mêmes allées au bord de la Bruche. Nous avons marché sur toutes sortes de terrains : de la terre, de la boue, des cailloux et même de la neige.



En quittant les sentiers et en nous enfonçant dans la forêt, nous avons même découvert un cimetière de sangliers. Il y avait plein d'os, de crânes et même un reste de patte. Nous avons aussi vu des empreintes de chevreuil et de renard. Un jour on a même vu des brocards et des lièvres qui se sont enfuis quand ils nous ont vus (ou plutôt entendus).



Pendant nos balades, nous en avons profité pour faire des franchissements : passer sous des arbres en rampant, marcher en équilibre sur des troncs couchés sur le sol, passer par-dessus des troncs presque aussi grands que nous, franchir des petits ruisseaux.

Nous avons également grimpé des pentes très raides du côté d'Achenheim où il fallait nous aider des mains pour ne pas glisser. Dans les descentes nous nous sommes mis sur les fesses.

Il y a des moments où nous avons un peu peur, mais le maître nous a montré comment passer les obstacles et grâce à lui nous sommes tous passés sans aucun problème.

Nous avons dû également affronter le froid et marcher dans la neige au cœur de l'hiver.

Chaque sortie était pour nous une véritable aventure !

En tout, nous avons fait 8 sorties d'environ 2 heures soit au total 40 km.

Pour clôturer notre cycle randonnée, le maître nous a préparé une randonnée à la cascade du Nideck le mardi 22 juin.

Les Ce1-Ce2

VENdre NE DOIT PAS ÊTRE UN CASSE-TÊTE
POUR VOTRE BIEN, CONFIEZ-NOUS LES CLÉS



ESTIMATION
OFFERTE !

B&H
IMMOBILIER

VISITES VIRTUELLES
SIGNATURES ÉLECTRONIQUES
RÉUNIONS EN VISIOCONFÉRENCE
NOTIFICATION DES ACTES PAR LRE*



* lettre recommandée électronique



Bien être et santé

Connaissez-vous les fleurs de Bach ?

La vie nous malmène parfois, et sans y faire attention, il nous est nécessaire d'avoir une aide pour surmonter cela. Nous avons alors souvent été submergé par une émotion persistante : la peur, la colère, l'anxiété, une pensée entêtante et quand cela arrive, nous nous sentons désarmés.

Le docteur Bach, physicien homéopathe, consacre sa vie à l'étude du comportement qu'il identifie comme les sources de notre mal-être. Il pense que bien se porter mentalement est nécessaire pour une bonne santé. Il sélectionne ainsi 38 fleurs et plantes correspondant à différents états ou émotions particuliers qu'il classe en 7 catégories :



- La peur
- La solitude
- L'incertitude
- L'indifférence
- La dépendance
- Le découragement
- L'altruisme

Sa philosophie repose sur deux phrases :

« *Tant que l'âme, le corps et l'esprit sont en harmonie rien ne peut nous affecter* »

« *C'est le malade qui doit être traité, et non la maladie* »



Les élixirs floraux ainsi composés sont des produits purs et naturels qui ont une influence positive sur les états d'être. Ils sont susceptibles de transformer les émotions, les attitudes, les habitudes comportementales dites négatives qui entravent l'épanouissement personnel et qui perturbent la santé. Les élixirs floraux agissent en dehors de la volonté et n'entravent pas le libre arbitre de chacun.

Le choix des élixirs se fait à partir de la manifestation de sentiments (soucis, appréhension, désespoir, irritabilité) pour un retour au bien-être et par cause à effet, une meilleure santé. Les fleurs de Bach sont très simples à utiliser : elles se présentent sous forme liquide en petit flacon avec des pipettes compte-gouttes.

Une fois la fleur ou l'association de fleurs de Bach choisie, vous en prenez selon la posologie indiquée par votre thérapeute. Vous pouvez également trouver des complexes déjà préparés en pharmacie ou en magasins bio.

N'hésitez pas si vous avez plus de questions à vous renseigner sur leur utilisation.

CALMA ENERGIE
CATHY FLEURY

Cathy FLEURY
Thérapeute en Soins Energétiques

SOINS ÉNERGÉTIQUES • ACUPRESSION • MAGNÉTISME
CONSEIL EN FLEUR DE BACH • CONSEIL ALIMENTAIRE

67980 HANGENBIETEN
☎ (+33)7.49.01.73.20 ✉ contact@calma-energie.fr
www.calma-energie.fr



État Civil

Du 01 / 12 / 2020 au 01 / 06 / 2021

Naissances

BRUA Romy Jeanne Denise	le 5 janvier 2021
HORRENBARGER Arthur David	le 13 janvier 2021
HEIDEYER Mathilde Olivia	le 26 mars 2021
SCHOTT Lisa Christel	le 8 avril 2021

LAZZARI Maël	le 12 avril 2021
HACKSPILL Ilyas	le 13 avril 2021
ANAR Evan Lütfi	le 23 avril 2021
SANDMANN HOUVER Lou	le 20 mai 2021



PACS



M. FDAT Roch Jean Marie et Mme RITLENG Christine Marie Joséphine	le 1 décembre 2020
M. CHEVIRON Manuel Roland et Mme MEYER Régine Élisabeth	le 25 janvier 2021
M. HEIDEYER Didier Antoine et Mme BOXBERGER Élodie Florence Georgette	le 12 février 2021
M. IZARD Yann Pascal et Mme NOCK Jessica Liliane	le 24 mars 2021
M. PIRES Manuel Dominique Claude et Mme NEUPERT Carole Amandine	le 30 mars 2021
M. BREDA Julien Pierre et Mme LAURENT Anne-Claire Jennifer Olivia	le 1 avril 2021
M. HEIDINGER Julien Marcel et Mme DIETRICH Julie Marie Sabine	le 15 avril 2021
M. WEBER Yannick Marcel Albert et Mme SOUIN Agathe Anne Sophie	le 17 mai 2021
M. CHARLES Pierre et Mme GIROZ Vanessa	le 27 mai 2021
M. PETERS Anthony Jean Nicolas et Mme VETEL Claire Julie	le 31 mai 2021

Mariages



M. BOUZAR Mohamed Bachir et Mme MRVANOVA Veronika	le 20 mars 2021
M. LAURAIN Arthur André Gérard et Mme SALAMONE Caterina	le 22 mai 2021
M. KUGEL Frédéric Philippe et Mme MEYER Tania	le 22 mai 2021
M. LEMMEL Benoit Léon et Mme RICHTER Carine	le 22 mai 2021

Anniversaires de mariage

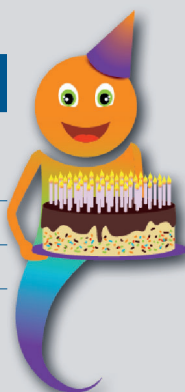
NOCES DE DIAMANT 60 ANS DE MARIAGE

M. et Mme ROBACH Roland Bernard et Marguerite Christiane Salomé	le 5 janvier 1961
---	-------------------

Grands anniversaires

85 ANS

Mme KHAIRALLAH Marie	le 2 décembre 1936
Mme SCHAEFFER Marie Denise	le 22 mars 1936
M. ROBACH Roland Bernard	le 22 avril 1936
Mme GERGES Suzanne	le 1 juin 1936



Madame Joséphine Weisskopf

90 ANS

Mme WEISSKOPF Joséphine	le 17 avril 1931
-------------------------	------------------

95 ANS

Mme HEITZ Marie Madeleine	le 12 juin 1926
---------------------------	-----------------



Madame Denise Schaeffer

Décès

M. GRASS Christian Alain Alphonse	le 5 décembre 2020
M. LE MOAL Désiré René	le 19 décembre 2020
Mme MEY Marie Louise Emma	le 30 janvier 2021
Mme SCHALLER Danielle Georgette	le 28 février 2021



Les recettes de Danielle Meyer



Coupe Montaigne



RECETTE : Ingrédients pour 4 personnes
Préparation : 15 mn - Réfrigération : 30 mn

- o 2 melons moyens
- o ½ boîte d'ananas en tranche
- o 3 bananes pas trop mûres
- o Une petite pomme
- o 16 amandes mondées
- o 60 gr de sucre en poudre
- o 2 verres de Muscat

Partager les melons en deux, retirez -en les graines. Prélevez la pulpe à la cuillère. Mettez les quatre coupes ainsi obtenues au réfrigérateur.

Détaillez les tranches d'ananas en petits rectangles ainsi que la pomme et les bananes en rondelles.

Hachez grossièrement les amandes.

Mélangez tous les fruits, ajoutez le sucre. Remplissez les coupes de melon de cette préparation. Arrosez chacune d'entre elle avec le Muscat et mettez au réfrigérateur pendant 30 minutes.

Servez très frais sur de la glace pilée.

Punch à l'ananas



Dans un récipient, coupez les tranches d'une grande boîte d'ananas en morceaux et faites-les macérer pendant quelques heures dans le mélange suivant : le jus de la boîte + un verre à liqueur de fruits + un verre à liqueur de schnaps ou de rhum.

Avant de servir, ajoutez une à deux bouteilles de crémant.

NB :

- o pour une version plus « light », y verser de l'eau pétillante ou de limonade.
- o vous pouvez remplacer l'ananas en boîte par le fruit frais (on peut alors y ajouter quelques morceaux de sucre), ou par des fraises



ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT
TRAVAUX TOUS CORPS D'ÉTATS

- RAVALEMENT DE FAÇADE
- PEINTURE - DÉCORATION
- REVÊTEMENT DE SOL
- ISOLATION ACOUSTIQUE
- PRODUITS ET TRAVAUX SPÉCIAUX
- RÉNOVATION D'IMMEUBLES
- RÉFECTION APRÈS SINISTRE
- MAISONS OSSATURE BOIS
- BÉTON ARMÉ - MAÇONNERIE
- DÉMOLITION - CRÉPISSAGE
- CHARPENTE - COUVERTURE
- ZINGUERIE - ASSAINISSEMENT
- CARRELAGE - CHAPE - PAVAGE
- ÉLECTRICITÉ - SANITAIRE
- PLÂTRERIE - FAUX PLAFOND
- MENUISERIE - AGENCEMENT

1 CHEMIN DE L'ÉTANG - 67980 HANGENBIETEN
03 88 96 15 55 - INFO@STELLETBONTZ.FR
WWW.STELLETBONTZ.FR





Commémoration du 8 mai

Le samedi 8 mai, le Maire Laurent Ulrich et ses adjoints ont commémoré le 76^e anniversaire de la Victoire de 1945. Une gerbe a été déposée au Monument aux morts, l'hymne national a été joué par l'orchestre batterie fanfare de Hangenbieten, un discours a été lu en hommage aux victimes de cette guerre en présence de trois Portes-drapeaux.

Une médaille de la sécurité intérieure a également été décernée à Mr Metzger David, Sergent Chef des sapeurs-pompiers de Hangenbieten.

Le tout en respectant les gestes barrières.



- PEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE
- REVÊTEMENT DE SOLS
- PLÂTRERIE ET FAUX PLAFONDS
- ASSÈCHEMENT
- DÉCONTAMINATION

1 ALLÉE DES TILLEULS - 67980 HANGENBIETEN
03 88 96 54 86 - INFO@DICKLOUIS.FR
WWW.DICKLOUIS.FR



HANGENBIETEN

MESSTI MARCHÉ AUX PUCES

Dimanche 5 septembre 2021

Devant l'espace culturel

BUVETTE & RESTAURATION en plein air

Tartes flambées & grillades

Dimanche 5 septembre à midi

FÊTE FORAINE

Auto-Tamponneuses, manèges d'enfants, stands de tir/loteries/confiseries...

Du samedi 4 au lundi 6 septembre au soir



P
U
C
E
S



PUCES - INFORMATIONS, INSCRIPTIONS

06 37 95 93 03

asphangenbieten@gmail.com



PUCES - TARIFS EXPOSANTS

13€ les 5 mètres

3€ le mètre supplémentaire



Evènement organisé par

l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Hangenbieten

dans le respect des règles sanitaires en vigueur

Bulletin d'inscription et Règlement du marché aux puces disponibles sur demande auprès de l'Amicale

Mardi 13 juillet
Stade de l'U.S.H.
Feu d'artifice musical
à partir de 19h
Grillades
Tartes flambées
à 22h. Retraite aux flambeaux
avec la Batterie Fanfare
(lieu: allée des Tilleuls)
Animation musicale

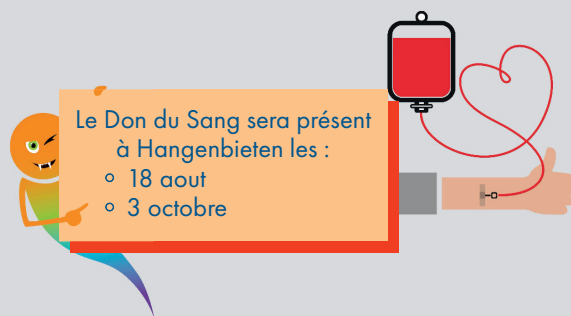
HANGENBIETEN



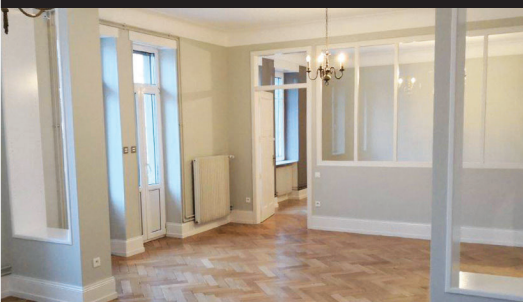
Évènements et humour

Don du Sang

L'Établissement français du sang (EFS) lance un appel au don urgent. Il faut impérativement augmenter les réserves en produits sanguins pour garantir la satisfaction des besoins des malades. Le début d'année a connu une forte baisse de fréquentation des sites de prélèvements, liée entre autres aux épidémies saisonnières.



GRIMA & STRIEGEL



- PEINTURE INTÉRIEURE
- DÉCORATION
- REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS
- RAVALEMENT DE FAÇADE
- ISOLATION EXTÉRIEURE
- ASSÈCHEMENT ET DÉCONTAMINATION

1 ALLÉE DES TILLEULS - 67980 HANGENBIETEN
 03 88 66 34 27 - INFO@GRIMAETSTRIEGEL.FR

WWW.GRIMAETSTRIEGEL.FR





Délibérations du Conseil Municipal

Délibérations du 7 décembre 2020

- Eurométropole de Strasbourg : Refacturation des masques
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve
 - la réalisation d'un achat groupé de masques de protection coordonné par l'Eurométropole de Strasbourg,
 - le modèle de convention entre l'Eurométropole de Strasbourg et ses communes membres jointe à la présente délibération,
 - le versement par la commune de Hangenbieten à l'Eurométropole de Strasbourg d'une somme de 1452.23 € correspondant au montant pris dû pour la fourniture de masques de protection et prestations liées.
- Eurométropole de Strasbourg : Rapport d'activité 2019
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
PREND ACTE :
 - du rapport annuel 2019 de l'Eurométropole sur la qualité et le prix des services publics de l'eau et de l'assainissement
 - du rapport annuel 2019 de l'Eurométropole sur la qualité et le prix du service d'élimination des déchets
 - du rapport d'activité 2019 de l'Eurométropole de Strasbourg
- Groupement de commande permanent : Bilan 2020
Le Conseil Municipal, approuve
 - le bilan du groupement de commandes permanent établi après trois ans de fonctionnement
 - La substitution, à compter du 1er janvier 2021, de la Collectivité européenne d'Alsace au Département du Bas-Rhin et au Département du Haut-Rhin,
 - la poursuite, conformément aux dispositions du Code de la commande publique, du recours à un groupement de commandes permanent comme mode de collaboration entre entités publiques et de mutualisation des achats.
- Eurométropole de Strasbourg : groupement de commandes pour le relevé et le géoréférencement des réseaux sensibles en classe A
Le conseil municipal approuve l'adhésion à la convention constitutive de groupement de commandes en vue du recensement des réseaux sensibles enterrés et autorise le Maire de la commune de Hangenbieten à signer la convention de groupement de commandes ainsi que tous les actes ou documents se rapportant au projet et nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- Formation des élus
Le conseil municipal adopte le principe d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2 % du montant des indemnités des élus.
- Subventions ravalement de façade
Le conseil municipal décide le versement d'un montant de
 - 750 € à M. et Mme WEBER – 3 rue des Prés – 67980 HANGENBIETEN (Limitée à 250 m² à 3 €) ;
 - 678 € à M. PETITDEMANGE – 8 rue des Saules – 67980 HANGENBIETEN (226 m² à 3 €)
 - 654 € à M. et Mme GIERSZAL – 8 rue des Prés – 67980 HANGENBIETEN (218 m² à 3 €)
 - 735 € à M. GRIMM Daniel – 21 rue des Saules – 67980 HANGENBIETEN (245 m² à 3 €)
 - 504 € à M. FELLRATH Francis – 2 impasse des Cerisiers – 67980 HANGENBIETEN (168 m² à 3 €)
 - 750 € à M. SCHULTIS René et Mme SCHMITT Marie Madeleine – 8 rue des Eglises (Limitée à 250 m² à 3 €)

Le versement de cette subvention se fera sur l'article 6574

- Projet ALTEXIA ex AVIS rue de la Gare
Le Maire présente le projet retravaillé par ALTEXIA qui intègre nos volontés, à la fois architecturale, et sur la présence d'un local commercial d'une taille restant à définir.
Les élus échangent sur l'intégration de ce projet et sur cette opportunité de créer un bien de vie.
Vote pour : 16 / Vote contre : 2

Délibération de la séance du 26 janvier 2021

- Modification des statuts du SIVU Les Châteaux
Le comité directeur décide de modifier l'article 4 comme suit :
Le siège du syndicat est fixé à la mairie de Achenheim 7 rue des Tilleuls, 67204 ACHENHEIM
Adopté à l'unanimité
- Chaises salle des fêtes
Un état des lieux a été fait sur le stock de chaises actuellement en état dans la salle socioculturelle.
Entre ce stock et le besoin maximum de chaises pour les manifestations, il faudrait acheter un complément de 30 à 40 chaises pour refaire l'appoint.
Le meilleur devis que nous avons trouvé est de 3 135 € TTC pour 50 chaises soit 63 € la chaise auprès de FPC à Sainte Marie aux Chênes.
Adopté à l'unanimité
- Commission travaux rénovation de bâtiments
Actuellement, cette commission est composée uniquement de membres du conseil municipal, les membres sont Damien, Frédéric, Danielle, Fabrice, Emilie et Antony.
Mme LEHRER Christiane, habitante du Flocken, et entre autres, architecte de formation, a proposé ses services bénévoles.
Monsieur le Maire souhaite ouvrir cette commission et la transformer de ce fait en commission extra communale, afin de pouvoir accueillir des personnes hors conseil municipal.
Adopté à l'unanimité
- Remplacement diverses VMC
Nous avons constaté que les VMC du Hall des Sports, des salles de Musique et local pompiers, ainsi que la VMC dans les vestiaires du foot sont hors d'usage depuis plusieurs années. Nous allons devoir procéder à leur remplacement afin d'éviter les risques de moisissures par exemple.
Plusieurs entreprises ont été consultées pour effectuer des devis.
Le meilleur devis représente une dépense de 3 894 € TTC.
Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de valider le changement des VMC défectueuses pour une dépense maximum de 3 894 € TTC.
Adopté à l'unanimité

Délibérations de la séance du 17 février 2021

- Mise en place d'un marché hebdomadaire, validation du règlement et du droit de place
Le Monsieur le Maire présente à l'ensemble des conseillers présents le règlement qui définit l'ensemble des règles de fonctionnement du marché hebdomadaire qui débutera à compter du jeudi 11 mars prochain.
Le tarif du droit de place par exposant proposé est de 1 € par mètre linéaire et par jour de marché.
Il a également été évoqué la possibilité que tous les élus et agents communaux puissent être désignés placés.
Un arrêté municipal sera pris prochainement afin d'interdire le stationnement devant le Hall des Sports tous les jeudis.
Adopté à l'unanimité





o Élection des représentants au CCAS

Liste 1 proposée au vote : Nicole Rott, Fabrice Schoch, Émilie Rieffel, Alain Langenbronn, Marie Balzer-Weber, Danielle Meyer.

La liste est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

o Cimetière : Installation des tombes à urnes, de nouveaux columbariums - Nouvelle tarification des concessions 2021

Suite à la mise en place de caveau à urnes, permettant aux familles d'avoir une mini tombe pouvant recevoir jusqu'à 4 urnes et suite à la mise en place de columbariums en grès des Vosges, les tarifs de concession ont été revus.

Nous vous proposons de facturer :

- la somme de 750 € pour une case de columbarium (1 220 € précédemment),
- la somme de 350 € pour un caveau à urnes
- la somme de 160 € pour la concession d'une tombe de 2m².

Les trois tarifs étant définis pour une durée initiale de 15 ans.

Précédemment, les tarifs de concession étaient d'une durée de 30 ans pour les tombes et de 15 ans pour les columbariums. Les dates de renouvellement restent inchangées pour les engagements pris avant cette délibération.

En renouvellement, le Conseil Municipal propose un tarif identique pour les tombes, caveaux à urnes et columbarium de 160 € pour durée identique de 15 ans.

Concession cimetière au 2m2 pour 15 ans	160,00 €
Concession urne columbarium 15 ans/case	750,00 €
Renouvellement concession case columbarium 15 ans/case	160,00 €
Concession cimetière caveau à urnes 15 ans	350,00 €
Renouvellement concession cimetière caveau à urnes 15 ans	160,00 €

Adopté à l'unanimité

o Tarifs location 2021

Après délibération, le conseil municipal fixe les tarifs pour les locations des bâtiments communaux, les concessions du cimetière, le droit de place, les insertions publicitaires dans le bulletin communal, et les photocopies suivant les tableaux annexés à la présente.

Il est précisé qu'étant donné le seuil de perception, il sera facturé un minimum de 15€ augmenté du tarif en vigueur si le montant à venir serait supérieur à 15 €.

Temps Libre et Rencontre : 1000 €

Paroisse catholique : 1200 €

Badminton : 200€

Amicale des Sapeurs-Pompiers : 2000€

Don du sang : 700€

USH : 1200€

L'assemblée délibérante décide de verser, en plus des subventions précisées ci-dessus, la somme de 20€ par adhérent mineur domicilié à Hangenbieten aux associations pratiquant une activité sur le ban communal.

Nous vous proposons de verser ces subventions en mai 2021.

Adopté à l'unanimité

o Tarif communaux Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique

Le Conseil Municipal a décidé d'abonder la subvention de l'Eurométropole selon les mêmes critères fiscaux et propose, sur présentation d'un justificatif de l'obtention de la subvention de l'Eurométropole :

- 120 € pour les quotients familiaux inférieurs à 560 €
- 100 € pour les quotients familiaux entre 560 et 764 €
- 80 € pour les quotients familiaux supérieurs à 765 €

Afin de maîtriser les comptes de la commune, cette subvention sera accordée aux 50 premières demandes reçues par année civile, et ce, sur la durée du mandat, si l'Eurométropole de Strasbourg maintient également cette subvention.

Les habitants de la commune devront adresser leur demande de subvention auprès de la Mairie en présentant le justificatif de la subvention reçue par l'Eurométropole de Strasbourg.

Adopté à l'unanimité

o Règles de bon voisinage

Un document « Bien Vivre Ensemble à Hangenbieten » est présenté aux élus afin de le valider.

Il rappelle les règles concernant le bruit, les animaux, l'entretien des trottoirs, les règles de plantation en limite de propriété, l'utilisation des engrais, le brûlage des déchets, le respect des vitesses et du stationnement, le respect de la vie privée, le tout en rappelant qu'il est toujours plus simple de régler un litige à l'amiable.

Monsieur le Maire propose de voter les horaires autorisés pour les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore aux horaires suivants :

Du lundi au samedi de 7h00 à 19h00. Vote : 10 voix pour - 7 voix contre - 1 abstention

Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00. Vote : 9 voix pour - 8 voix contre - 1 abstention

Après la validation des horaires autorisés, Monsieur le Maire met la diffusion de ce document au vote. Vote : 13 voix pour - 4 voix contre - 1 abstention

o Compteur communiquant GAZ

Le Conseil Municipal autorise R-GDS à installer les concentrateurs sur les bâtiments listés dans la convention en annexe moyennant d'une redevance de 50 € HT par site équipé.

Il approuve Les termes de la convention à conclure avec R-GDS pour l'hébergement des concentrateurs sur les bâtiments de la commune et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention

o Convention ADS

Le Conseil Municipal approuve la convention relative à l'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols jointe à la présente délibération ; Autorise Le Maire de la commune de Hangenbieten à signer ladite convention

Adopté à l'unanimité

o Achat d'un véhicule utilitaire essence ou électrique

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'achat d'un véhicule utilitaire essence.

TARIFS ANNEE 2021

LOCATIONS MENSUELLES		Tarifs
LOCATION	Rue du 14 Juillet	50,00 €
LOGEMENT 1 pièces	Appart 1B, rue des Noyers	220,00 €
LOGEMENT 2 pièces	Appart - C, rue du 14 Juillet	277,00 €
LOGEMENT 3 pièces	Maison 1, rue des Noyers	400,00 €
ESPACE CULTUREL - Pensoirs PUMIC	Local espace culture	400,00 €
MAISON	terran 100m ² avec vélos	700,00 €
BOITE "Antenne" à la journée	1 Rue du 14 Juillet	150,00 €

LOCATIONS ANNULLES		Tarifs
TERRAIN	terran rue du 14 Juillet	31,00 €
DROIT DE PLACE	droit de place	20,00 €
TERRENTS ANNULÉS FISCAUX	droit de place	1 970,00 €
CHASSE	KISS CHASSE	750,00 €
TERRENTS COMMUNAUX	rue des Noyers	2 190,00 €

CIMETIERE	Tarifs
Concession cimetière au 2m ² pour 15 ans	160,00 €
Concession urne columbarium 15 ans/case	750,00 €
Renouvellement concession case columbarium 15 ans/case	160,00 €
Concession cimetière caveau à urnes 15 ans	350,00 €
Renouvellement concession cimetière caveau à urnes 15 ans	160,00 €

TARIFS INSERTION BULLETIN	Tarifs
1 PARDUCTION / AN - 18 DE PAGE	80,00 €
1 PARDUCTION / AN - 14 DE PAGE	120,00 €
1 PARDUCTION / AN - 12 DE PAGE	200,00 €
2 PARDUCTIONS / AN - 18 DE PAGE	150,00 €
2 PARDUCTIONS / AN - 14 DE PAGE	180,00 €
2 PARDUCTIONS / AN - 12 DE PAGE	280,00 €

Tarifs photocopie	Tarifs
Copie A4	0,16 €
Copie A3	0,32 €
Copie A4 couleur	0,32 €
Copie A3 couleur	0,64 €

ESPACE CULTUREL	VILLAGE	EXTERIEUR	ASSOCIATIONS LOCALES
Petite salle à gauche-cuisine-chambre froide	220,50 €	387,50 €	115,50 €
Petite salle pour réunion AG privée (association du village)	61,00 €	300,00 €	- €
Grande salle en semaine	231,00 €	387,50 €	128,00 €
Grande salle, bar, chambre froide	288,00 €	462,00 €	142,00 €
Grande salle, bar, chambre froide, cuisine	382,50 €	550,00 €	231,00 €
Toutes installations sans cuisine	382,50 €	550,00 €	231,00 €
Toutes installations avec cuisine et chambre froide	462,00 €	781,00 €	231,00 €
Location public/commercial grande salle	551,00 €	XXXX	XXXX
Tarif 8h30/jour	XXXX	XXXX	XXXX
RESERVATION (jours)	XXXX	XXXX	231,00 €
Location table	2,10 €	XXXX	XXXX
Location chaise	0,55 €	XXXX	XXXX
Location banc	1,95 €	XXXX	XXXX
Location vaisselle (unité)	0,35 €	XXXX	XXXX

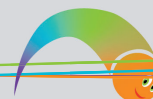
Salles / hall des sports	Associations village	Associations extérieures
Utilisation bâtiment 2 Marie-heure		3,00 €
Basket Hotzheim&Self défense		8,40 €
Hutte Guy Police nationale Entzheim		3,15 €
Location gymnase/heure	3,00 €	11,80 €
Badge	0,00 €	6,50 €

DROIT DE PLACE	Tarifs
MARCHE RECOMMUNDAIRE	1 € par mètre linéaire
DROIT DE PLACE	28,50 €
PASSAGE	3,20€/jour

Adopté à l'unanimité

o Subventions 2021 aux associations

Nous souhaitons poursuivre notre aide aux associations du village et proposons la reconduction des subventions attribuées l'an passé :





Délibérations du Conseil Municipal

Délibérations de la séance du 23 mars 2021

o Adoption du compte administratif 2020

Madame JERNASZ Séverine, Adjointe au Maire, présente le compte administratif de 2020.

Après avoir constaté la régularité des écritures et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Adopte à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2020 dont la balance se présente comme suit :

o Adoption du compte de gestion 2020

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2020 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Balance générale

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	939 059.22 €	137 465.60 €
Recettes	1 137 496.06 €	628 653.95 €
Excédent	198 436.84 €	491 188.35 €
Déficit		
Résultat de clôture 2020 : 689 625.19 €		

o Affectation du résultat 2020

Le conseil municipal décide :

D'affecter le résultat de fonctionnement 2020 de la manière suivante au budget primitif 2021 :

- 98 436.84 € au compte 1068 en recette d'investissement
- 100 000 € au compte 002 en recette de fonctionnement « résultat de fonctionnement reporté »
- D'affecter le résultat d'investissement 2020 de la manière suivante au budget primitif 2021 :
- 491 188.35 € au compte 001 en recette d'investissement « solde d'exécution de la section d'investissement reporté »

Adopté à l'unanimité

o Budget primitif 2021

Le conseil municipal,

Adopte le budget primitif de l'exercice 2021 comme suit :

Précise que le budget primitif de l'exercice 2021, a été établi en conformité avec la nomenclature M 14. Adopté à l'unanimité.

o Impôts locaux : Vote des taux d'impositions 2021

Balance générale

	Fonctionnement
Recettes	1 252 401.13 €
Dépenses	1 252 401.13 €

Le conseil municipal, décide à l'unanimité, de fixer les taux d'imposition pour l'année 2021, comme suit :

Le coefficient de variation proportionnelle qui permet d'obtenir les nouveaux taux est de 1,000000.

Adopté à l'unanimité.

Taxes		Taux Année N-1	Variation 2020/2021	Taux Année en cours	
Taxe d'habitation	Taux communal	9,24%	0%	9,37%	
	Foncier bâti	Taux communal 14,71%	27,88%	0%	14,71%
		Taux départemental 13,17%		0%	13,17%
Foncier non bâti	Taux communal	53,32%	0%	53,32%	

o Subventions aux écoles

Le conseil municipal après délibération décide de subventionner :

657361	Ecole maternelle	Fonctionnement 3 classes	1 800,00 €
		Noël des enfants	500,00 €
		Sortie fin année	1 394,50 €
		Budget exceptionnel	5 000 €
		TOTAL	8 694,50 €

657361	Ecole primaire	Fonctionnement 4 classes 350x4	1 400,00 €
6247		Piscine	1 875,00 €
6067		Livres	1 400,00 €
6247		Transport sorties obligatoires	880,00 €
		TOTAL	5 555,00 €

65737	Collège 2020	Voyages divers	
65738	Écoles extérieures		
		TOTAL	1 200 €

Adopté à l'unanimité.

Délibérations de la séance du 25 mai 2021

o Loyer appartement 19 rue des Noyers

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De fixer, à compter du 1er juin 2021, le loyer mensuel du logement situé 19 rue des Noyers la somme de 400 € (quatre cent euros). Ce loyer sera réglé au 1er de chaque mois au Trésor Public.

- Le montant du loyer sera révisable annuellement selon la variation de l'indice de référence des loyers de l'INSEE

o Fixation du montant des cadeaux de mariage et des Grands Anniversaires

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, Décide à l'unanimité de fixer une valeur à hauteur de 50 € pour l'octroi de cadeaux (arrangements floraux, colis gourmands, cadeaux divers) relatifs aux :

- Grands Anniversaires (anniversaires et mariages)
- Cadeaux de mariages
- Cadeaux de départs (agents et autres assimilés : instituteurs)

o Pacte de gouvernance

- Ce pacte doit définir la méthode de fonctionnement sans détailler la feuille de route de l'équipe majoritaire.

- Nous souhaitons, dans la partie contractualisation, qu'il soit précisé que la signature ou non de ce pacte n'influe en rien les aides et appuis de l'Eurométropole

- Sur le point du rôle des élus municipaux de l'ensemble des 33 communes, tout en rappelant la nécessité impérieuse que l'ensemble des élus puissent disposer de toutes les informations des discussions et décisions de l'Eurométropole de Strasbourg, c'est bien les élus eurométropolitains qui votent et définissent la gestion eurométropolitaine au quotidien.

Adopté à l'unanimité

o Ravalement de façades

Le conseil municipal décide le versement d'un montant de :

- 627 € à Monsieur Yvon FLEURIVAL – 5 Impasse des Cerisiers à Hangenbieten (209m² à 3€)

- 567 € à Madame Catherine FLEURY – 4 Impasse des Cerisiers à Hangenbieten (189 m² à 3€)

16 voix POUR. Madame Catherine FLEURY ne prend pas part au vote car concernée

o Adhésion à l'Agence du Climat

Après en avoir délibéré,

- Approuve l'adhésion de la commune de HANGENBIETEN à l'agence du climat, le guichet des solutions,

- Désigne Monsieur Laurent ULRICH, Maire de la commune de Hangenbieten, comme titulaire et Monsieur KELLER Frédéric comme suppléant pour représenter la commune au sein de l'assemblée générale de l'agence du climat, le guichet des solutions,

- Décide de bénéficier de la cotisation annuelle versée par l'Eurométropole pour soutenir le déploiement des activités de l'agence à l'échelle du territoire métropolitain,

- Décide d'approuver le versement du montant de la cotisation annuelle à hauteur de 30 cts€/habitant pour soutenir le déploiement des activités





de l'agence à l'échelle du territoire métropolitain mais également plus spécifiquement à l'échelle de la commune. 16 voix pour / 1 contre

o Exclusion d'office d'un conseiller municipal – André BIETH

Monsieur le Maire a ouvert la séance du Conseil Municipal en constatant et actant que Monsieur André BIETH est absent non-excuse pour la 5ème fois consécutive. Le règlement intérieur a été voté le 20 octobre 2020 à l'unanimité par les membres présents, la délibération a été transmise à la Préfecture en date du 29 octobre 2020.

L'article 6 du règlement intérieur (voir annexe) précise :

« Tout conseiller qui, sans excuse valable, a manqué trois séances consécutives du Conseil, ou qui a troublé l'ordre à plusieurs reprises sans tenir compte des avertissements du président peut, par décision de l'assemblée, être exclu du Conseil pour une durée inférieure ou égale à son mandat. Tout Conseiller qui, sans excuse, a manqué cinq séances consécutives cesse d'être membre du Conseil. »

Monsieur le Maire rappelle les dates de Conseil Municipal où il a été absent non-excuse (feuilles d'émargement en annexe) :

- Lundi 7 décembre 2020

- Mardi 26 janvier 2021

- Mardi 23 février 2021

- Mardi 30 mars 2021

- Mardi 25 mai 2021

Le Conseil Municipal, acte, l'exclusion d'office de Monsieur André BIETH. Il cesse d'être membre du Conseil Municipal à compter de ce jour. 15 voix pour / 2 abstentions



IRMSTETT
LE DOMAINE DE LA CHAPELLE
Du 2 pièces au 4 pièces
À partir de 3200€/m²

En bordure village, vue sur vignoble dans un environnement naturel et calme, situé à 5 minutes de Molsheim.

Profitez d'une exposition OUEST et EST pour profiter de la vue sur le vignoble au quotidien.

GSB Immobilier propose une résidence de 11 logements, du 2 pièces au 4 pièces ainsi qu'un local professionnel. Les prestations sont haut de gamme : plancher chauffant, chaudière individuelle, carrelage dans toutes les pièces, faïence toute hauteur, douche encastrée, WC suspendu, grande terrasse, grand jardin.

Caves, parkings et carports disponibles en sus au rez-de-chaussée. Frais de notaire réduits à 2.5%.



PROCHAINEMENT À DAHLENHEIM
NOUVELLE RÉSIDENCE
DE 12 LOGEMENTS
Du 2 pièces au 4 pièces
À partir de 3200€/m²

Profitez d'un environnement naturel et calme avec vue sur vignoble. Situé à 5 minutes de Molsheim et 25 minutes de Strasbourg.

GSB Immobilier propose 2 bâtiments collectifs de 7 et 5 logements allant du 2 pièces au 4 pièces. Les prestations sont haut de gamme : plancher chauffant, chaudière individuelle, carrelage dans toutes les pièces, faïence toute hauteur, douche encastrée, WC suspendu, grande terrasse, grand jardin.

Caves, parkings et carports disponibles en sus au rez-de-chaussée. Frais de notaire réduits à 2.5%.



ROHRWILLER
LA RÉSIDENCE BERLIOZ
Du 2 pièces au 4 pièces
À partir de 2900€/m²

GSB Immobilier construit la Résidence Berlioz de 12 logements à ROHRWILLER. À 15 minutes de Haguenau et 25 minutes de Strasbourg. Située au 23, Grand Rue, cette petite copropriété a tout pour plaire, à commencer par sa situation au calme en deuxième ligne de construction, hors lotissement.

Le bâtiment comprend toutes les plus belles prestations : porte blindée, chauffage au sol, chaudière gaz individuelle volets roulants électriques, carrelage grand format parmi 50 références, peinture murale lisse, WC suspendu carrelé, douche encastrée, meuble vasque, parquet stratifié grandes lames.

Garages et stationnements disponibles en sus au rez-de-chaussée. Frais de notaire réduits à 2.5%.

GSB.

03 88 96 59 80 - INFO@GSB-IMMOBILIER.FR

WWW.GSB-IMMOBILIER.FR

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



GSB immobilier



@gsb.immobilier



Informations EMS

EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

Abonnement CTS

IL SERA GRATUIT POUR LES JEUNES DE MOINS DE 18 ANS
DÈS LE 1^{ER} SEPTEMBRE PROCHAIN !

À partir du 1^{er} septembre 2021, les jeunes de 4 à 17 ans résidant dans l'une des 33 communes de l'Eurométropole de Strasbourg pourront bénéficier d'un abonnement CTS bus/tram à 0 euro.

Pour voyager en règle à la rentrée, les bénéficiaires devront être en possession d'un titre de transport, qu'ils devront valider à chaque montée dans un véhicule de la CTS. Ils devront obligatoirement faire une demande d'abonnement **dès le mois de juin**, qu'ils soient déjà clients ou non de la CTS. Il faudra à ce moment-là fournir les pièces justificatives pour avoir droit à la gratuité de l'abonnement.

Cette démarche d'abonnement se fera exclusivement par internet pour éviter les déplacements et les pertes de temps inutiles. L'agence commerciale de la CTS ne pourra d'ailleurs pas traiter ces demandes directement sur place avant fin octobre.

Rendez-vous donc impérativement sur l'agence en ligne de la CTS (accessible depuis le site internet de la CTS, rubrique « Titres de transport » / « Agence en ligne » <https://cts-strasbourg.eu/fr/Titres-de-transport/agence-en-ligne/>) dès le lundi 14 juin pour effectuer votre demande en quelques clics ! (Si vous n'avez pas encore de carte Badgé, elle sera envoyée à votre domicile par voie postale au plus tôt au mois d'août)

Bon à savoir :

- Pour les jeunes bénéficiaires qui souhaiteraient charger leur abonnement gratuit sur leur smartphone, la demande d'abonnement gratuit sera également possible via l'appli CTS, fonctionnalité « Mes titres » (uniquement possible pour les smartphones Android NFC). Leur téléphone remplacera donc la carte Badgé.
- Pour les personnes nécessitant une aide pour effectuer leur adhésion ou pour les moins connectés, une agence éphémère réservée aux bénéficiaires de la gratuité ouvrira ses portes le 14 juin à la Gare Centrale de Strasbourg (niveau -1 de la grande verrière).



Des questions sur l'abonnement gratuit ?

Toutes les réponses à compter de début juin sur cts-strasbourg.eu ou en contactant Allô CTS au 03.88.77.70.70.

CONCOURS DE LA JEUNE PHOTOGRAPHIE
Allez, en avant, et vive la photographie !

Dans le cadre du **MOIS DE LA PHOTOGRAPHIE** Strasbourg Art photography organise un concours **OUVERT AUX 8-18 ANS**

DATE LIMITE D'ENVOI : 19 SEPTEMBRE 2021

www.strasbourg-artphotography.fr

EN PARTENARIAT ET AVEC LE SOUTIEN DU

Crédit Mutuel

ACADÉMIE DE STRASBOURG
Liberté
Égalité
Fraternité

CONCOURS DE LA JEUNE PHOTOGRAPHIE

Allez, en avant, et vive la photographie !

Les œuvres seront présentées en ville et sur le site web de l'événement lors de la remise des prix le 15 octobre 2021.

Le jury décernera 3 PRIX AUX JEUNES ARTISTES.

Date limite le 19 septembre 2021.

www.strasbourg-artphotography.fr

LE JURY, composé d'artistes et auteurs photographes professionnels ou amateurs de haut niveau ainsi que des membres de l'organisation et de la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC), décernera 3 premiers prix parmi les participants et participantes.

COMMENT PROCÉDER ? C'EST TRÈS SIMPLE :

- Envoyer uniquement par courriel 3 photographies de tes œuvres formant une mini série (format jpeg) à cette adresse : participation@strasbourg-artphotography.fr
- Tes photographies doivent arriver à l'adresse courriel ci-dessus **au plus tard le 19 septembre 2021 !**
- Dans ce courriel tu indiques tes coordonnées précises (voir le règlement complet ci-dessous). Tu peux utiliser un appareil numérique ou un smartphone.

RÈGLEMENT DE LA JEUNE PHOTOGRAPHIE 2021

Organisé par le mois de la photographie "Strasbourg art photography" et avec le soutien du Crédit Mutuel et de la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC) du Rectorat de Strasbourg, le concours de la jeune photographie 2021 est ouvert à : participation@strasbourg-artphotography.fr.

CE COURRIEL DOIT COMPORTER OBLIGATOIREMENT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

1. Nom, prénom, âge, sexe et adresse complète,
2. Autorisation parentale pour les mineurs (exemple : je donne autorisation à ma fille/mon fils de participer au concours de la jeune photographie 2021),
- 3) Vos œuvres : joindre à votre courriel 3 photographies sous format jpeg formant une mini série*. Aucun thème n'est imposé. Ces photos peuvent être envoyées séparément au mail d'inscription.

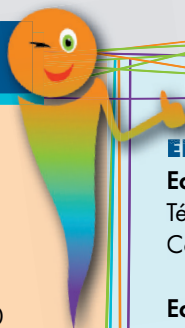
LES TRAVAUX doivent être obligatoirement conçus et réalisés par les jeunes photographes sans aucune aide extérieure. Les auteurs, es, respectivement les parents, accordent à l'organisateur le droit d'utiliser les œuvres sélectionnées dans le cadre de l'événement et de les exposer.

DÉLAI : l'envoi des photographies doit se faire au plus tard le 19 septembre 2021.

Pour tous renseignements complémentaires merci d'utiliser cette adresse mail : participation@strasbourg-artphotography.fr.

*Par série nous entendons la réalisation de photographies sur un même thème au choix du jeune photographe formant un ensemble cohérent sous 3 angles différents (exemples : fleurs, rués, animaux, portraits, etc.). Si le/la jeune photographe souhaite soumettre des portraits il faudra joindre l'accord écrit du modèle, ou des parents du modèle, si moins de 18 ans. Visite du site internet de l'événement : <https://concoursjeunephoto.org>.

Numéros pratiques



MAIRIE

4 rue du 14 Juillet 67980 HANGENBIETEN
Tél : 03 88 96 01 27 – Fax : 03 88 59 54 08
Courriel : contact@hangenbieten.fr

Horaires : du lundi au vendredi : 8h15-12h00
13h30-17h00
Mercredi : 9h00-12h00

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

MEDIATHEQUE

Allée Charles Frédéric Gerhardt
Tél : 03 88 96 17 20

Courriel : mediatheque@hangenbieten.fr
Responsable : Mme Sophie OUVARD

Horaires : Mardi : 15h30-18h00 (sauf période covid - fermé)
Mercredi : 10h00-12h00 et 13h30-18h00
Vendredi : 14h00-18h00
Samedi : 9h00-12h00

ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

G.E.M. LES CHATEAUX

Rue des Prés – Tél : 07 81 67 48 19
Ou : 07 82 94 89 48

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ET PERISCOLAIRE

Espace Culturel – Allée Charles Frédéric Gerhardt
Tél : 03 90 29 35 20

GENDARMERIE DE WOLFISHEIM

Tél : 03 88 78 20 19 – 2 rue de la 2ème DB 67202 WOLFISHEIM

ORDURES MENAGERES

Eurométropole
Info déchets : 03.68.98.51.90
Enlèvement des encombrants : 03.68.98.51.89
Collecte : le vendredi
Semaine impaire : collecte papier-plastique
Semaine paire : collecte du verre

DECHETTERIE

Rue de Hangenbieten à Breuschwickersheim
Tél : 03 88 59 55 37
Ouverture : mercredi et samedi 8h30-12h00
13h30-17h00

EAU ET ASSAINISSEMENT

Permanence Eau : SDEA 03.88.19.97.09
Permanence Assainissement : 03.88.40.05.96
Facture et abonnement SDEA : 03.88.19.29.99
Raccordement aux réseaux
- Eau potable : 03.88.19.29.19 SDEA
- Assainissement : 03.68.98.50.00 EUROMETROPOLE

CULTES

Paroisse catholique : M. le Curé Maurice Bahr
Presbytère catholique 2 b rue du Presbytère 67810 HOLTZHEIM
Paroisse protestante : Mme la Pasteure Caroline Ingrand-Hoffet
Paroisse protestante 9 rue de la Division Leclerc 67120 KOLBSHEIM
Tél : 03 88 96 00 33
Courriel : caroline.ingrand-hoffet@protestants.org

ENSEIGNEMENT - JEUNESSE

Ecole Maternelle – Allée Charles Frédéric Gerhardt
Tél : 03 69 81 00 89
Courriel : 0672545c@ac-strasbourg.fr

Ecole Primaire – 10 Impasse des Ormes
Courriel : ecole.primaire.hang@estvideo.fr

Collège Paul Wernert

4 rue du Collège 67204 Achenheim
Tél : 03 88 96 02 42
Courriel : ce.067168u@ac-strasbourg.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

4 rue du 14 juillet – 67980 HANGENBIETEN
Horaires : du mardi au vendredi 08h15-12h30
le samedi 8h30-12h45
Tél : 03 69 06 88 96

CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES

Le mercredi de 17H à 19H, sur rendez-vous
Contacter la Mairie ou le 07.69.58.70.60

SANTE

Groupe Médical de Hangenbieten

19 rue des Fleurs – Tél : 03 88 96 00 77
Dr WESTERFELD Raymond:
Horaires : lundi, mercredi et samedi 8h00-12h00
Mardi, jeudi et vendredi 14h00-18h00

Dentiste

M. GOSCH Bruno
9 A, Rue du 14 Juillet
Tél : 03 88 96 50 31

Kinesithérapeutes

Mme GREBIL Julie – 9 A, Rue du 14 juillet
Lundi au vendredi : 09 87 19 09 37
M. DUPLESSIX Gil – 9 Rue de la Gare
Tél : 03 90 64 86 03

Infirmière à domicile

Mme GRIVEL
19 Rue Principale – 67120 KOLBSHEIM
Tél : 03 88 96 55 15 – 06 72 33 64 18

Habitats

Nouvel Hôpital Civil (NHC) de Strasbourg

1 Place de l'Hôpital 67000 Strasbourg / Tél : 03 88 11 67 68

CHU Hautepierre

Avenue Molière 67000 Strasbourg / Tél : 03 88 12 80 00

Assistante sociale

Madame BERRON
Maison du Conseil Général de Molsheim
Tél : 03 68 33 89 25

Urgences

Samu : 15
Sapeurs Pompiers : 18
Sos mains : 03 88 67 44 01
Centre anti-poisons : 03 88 37 37 37
Renseignement téléphonique : 118 008
Police Secours : 17
Appel d'urgences : 112
Asum : 03 88 36 36 36



Bel été à tous !